UN RÉSEAU POUR LES PAYSAGES MÉDITERRANÉENS

Séminaire «Paysages Méditerranéens»

VOLUBILIS

Réseau méditerranéen pour l'environnement et les paysages

Atlas de Tunisie – jbel Essaouda

Avignon - France

18 septembre 2015

AVIGNON www.avignon.fr

Département de VAUCLUSE

Région Provence Alpes Côte d'Azur

volubilis

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS 3

INVITATION A LA JOURNEE PAYSAGES MEDITERRANEENS 4

TEXTE D'INTRODUCTION « PAYSAGES MEDITERRANEENS » 6

COMPTE-RENDU DE LA MATINEE, PAYSAGES ICOMOS 10

COMPTE-RENDU DE L'APRES-MIDI, PAYSAGES PAP 26

SYNTHESES DE LA JOURNEE 43

TEXTES COMPLEMENTAIRES 47

RESUME DU SÉMINAIRE DU RÉSEAU MÉDITERRANÉEN DES PAYSAGES CULTURELS (français) 50

RESUME DU SÉMINAIRE DU RÉSEAU MÉDITERRANÉEN DES PAYSAGES CULTURELS (anglais) 53

LISTE DES PARTICIPANTS 56

POINT PRESSE 58

REMERCIEMENTS

« *Vous avez pris de votre temps précieux pour répondre à notre invitation et consacrer une journée entière aux paysages méditerranéens soyez en vivement remerciés. La plupart d'entre vous connaissent Volubilis, Réseau européen et méditerranéen pour l'environnement et les paysages, qui travaille depuis plus de 15 ans sur les enjeux d'aménagement des territoires ou comme se plaît à dire notre ancien président Sébastien GIORGIS, du ménagement du territoire en posant le paysage comme socle de toute réflexion et action. Naturellement les paysages sont donc au centre de nos travaux. Nous avons donc cette année, abordé le territoire et les évolutions climatiques, la transition énergétique et nos Rencontres comme nos Entretiens au mois de novembre portent sur le thème du « Territoire Frugal, faire mieux avec moins ».*

Parallèlement, les contacts avec ICOMOS dont Sébastien GIORGIS est aujourd'hui un des experts, ont enrichi et affirmé notre volonté de valoriser les paysages méditerranéens dans leur spécificité et leur complexité. Les échanges menés avec son ancienne secrétaire générale Michelle PRATS, et Michel RACINE nous ont ouvert des perspectives particulièrement dynamiques sur les paysages méditerranéens. Nous avons donc pensé intéressant que les experts d' ICOMOS, en particulier les experts méditerranéens, puissent venir nous donner leurs éléments de réflexion afin d'enrichir les travaux menés par Volubilis et d'avoir des échanges approfondis sur les enjeux de la reconnaissance de ces paysages, la Table Ronde, de cette matinée réunit donc des experts français, espagnol, italien et tunisien. Nous regrettons beaucoup de ne pas avoir comme nous l'avions souhaité les marocains et les algériens, mais malheureusement ils n'ont pas pu être des nôtres malgré leur volonté.

Cette journée n'aurait pu avoir lieu, sans le Conseil Régional et je remercie Annick DELHAYE d'être présente, sans le Conseil Général qui nous a beaucoup aidé mais qui n'a pas pu être là et qui le regrette beaucoup, sans la ville d'Avignon et je remercie Sébastien de nous avoir trouvé cette magnifique salle, et sans naturellement Volubilis les permanents de l'association et les bénévoles qui sont ici présent qui ont font un très gros travail. En particulier, je tiens à remercier Danièle LARCENA de s'être emparée du projet et de l'avoir porté jusque là avec nous, je remercie aussi le PAP Paysages d'Après Pétrole, en la présence de Régis AMBROISE, fondateur de cette association, je tenais aussi à remercier Jean-Pierre THIBAUD avec qui j'ai fait un long compagnonnage dans le cadre du groupe de travail Grands Sites d'Icomos-France dont faisait également partie Odile MARCEL, que je retrouve ici avec un très grand de plaisir. Tout autour de la table, sont réunis les compagnons de route praticiens et acteurs du paysage. Je pense qu'il est important aujourd'hui de se retrouver à la fois pour travailler mais aussi pour donner des orientations et une nouvelle dynamique pour le paysage, en tout cas au niveau de notre région et de la Méditerranée. Je vais laisser la parole à Dominique SCHNEIDER, secrétaire générale d'ICOMOS et ensuite je demanderai à Annick DELHAYE Conseillère Régionale de nous présenter le travail que fait la Région sur les paysages ».

NERTE DAUTIER, PRESIDENTE DE VOLUBILIS

INVITATION A LA JOURNEE PAYSAGES MEDITERRANEENS

RESEAU DES PAYSAGES MEDITERRANEENS

À travers sa vocation méditerranéenne, le réseau VOLUBILIS (ONG) travaille depuis sa création en 1998, en faveur de la qualité des territoires urbains et ruraux, particulièrement au travers de leur dimension paysagère et patrimoniale.

Actuellement, en lien avec certains membres méditerranéens du comité scientifique international de l'ICOMOS Cultural Landscape, nous travaillons à dynamiser un réseau méditerranéen sur les paysages culturels et naturels, historiques ou contemporains du pourtour méditerranéen, faisant l'objet ou non d'une reconnaissance par l'UNESCO.

Dans cette perspective, nous invitons des représentants méditerranéens d'ICOMOS à une première réunion du Réseau Méditerranéen des Paysages Culturels le **vendredi 18 septembre 2015, à Avignon.**

Cette journée vise à ouvrir de nouveaux champs et à dynamiser le Réseau Méditerranéen des Paysage Culturels autour de deux grands sujets :

- **La connaissance et la valorisation des paysages culturels méditerranéens** (au sens de la définition de L'ICOMOS et en lien avec ses experts) dans une région du monde encore trop faiblement représentée dans la liste des paysages inscrits au patrimoine mondial de l'Humanité (UNESCO).

- **La maitrise de la qualité de la transition des paysages méditerranéens, liée aux changements climatiques et à la transition énergétique** (en lien avec le collectif PAP « Paysages d'après Pétrole »).

PROGRAMME DE LA JOURNEE

TABLE RONDE 1: LA CONNAISSANCE ET LA VALORISATION DES PAYSAGES CULTURELS MEDITERRANEENS

La table ronde s'organisera autour de deux grandes questions qui donneront lieu chacune à un tour de table des intervenants du collectif ICOMOS et à un échange de points de vues avec l'ensemble des participants.
Intervenants : Monica Luengo (Espagne), Raffaela Laviscio (Italie), Michel Racine (France), Jellal Abdelkafi (Tunisie).
Animateur : Sébastien Giorgis, Président Honoraire, fondateur de Volubilis,

- **Question 1 : Quelles spécificités pour les paysages culturels méditerranéens et leur valorisation ?**

Les experts du réseau ICOMOS présenteront leurs expériences et diagnostics de pays méditerranéens sur lesquels ils ont travaillé, ceci pour aider à définir les spécificités des paysages culturels méditerranéens et voir comment la protection de ces paysages peut contribuer à des développements économiquement viables, tout en améliorant les valeurs culturelles et naturelles du paysage.
La notion de paysage culturel méditerranéen sera prise dans sa dimension d'une part, de paysage vivant, jouant un rôle social actif dans la société contemporaine et étroitement associé au mode de vie traditionnel et d'autre part, de paysage évolutif suivant les mutations actuelles sociales, économiques, environnementales.

- **Question 2 : Comment donner plus de place aux paysages méditerranéens dans la reconnaissance au titre de patrimoine mondial de l'Humanité ?**

Devant le peu de représentation des pays du Sud de la Méditerranée à ICOMOS, quelles propositions des experts pour dynamiser un réseau sud-méditerranéen ? Quelles formes de gouvernance adaptées ? Quels moyens matériels nécessaires pour faire émerger ce thème de « paysages culturels méditerranéens » et permettre la participation effective des pays du sud de la méditerranée aux travaux de réflexion et d'expertise d'ICOMOS International au travers de ses CSI.

TABLE RONDE 2 : LA MAITRISE DE LA QUALITE DE LA TRANSITION DES PAYSAGES MEDITERRANEENS, LIEE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET A LA TRANSITION ENERGETIQUE (EN LIEN AVEC LE COLLECTIF PAP « PAYSAGES D'APRES PETROLE»).

La table ronde s'organisera autour de deux grandes questions qui donneront lieu chacune à un tour de table des intervenants et à un échange de points de vues avec l'ensemble des participants.
Intervenants : Daniel Le Blay, Adjoint au maire de Mouans-Sartoux, Odile Marcel, Vice-Présidente du collectif PAP, Philippe Watté, Président de la Fédération Française du Paysage PACA, Michel Teule, sociologue au CERFISE**.**
Animateur : Régis Ambroise, Président du Collectif « Paysages d'Après Pétrole »

- **Question 1** : Comment les paysages méditerranéens contemporains peuvent-ils garder leurs spécificités avec l'évolution climatique et l'extinction des énergies non renouvelables ? Comment coupler une indispensable dimension identitaire et patrimoniale avec une vision prospective afin de créer des paysages fonctionnels contemporains répondant à de nouveaux besoins matériels, à de nouvelles conditions environnementales et à de nouvelles utopies ?

- **Question 2** : Quelles sont les conditions économiques et sociales pour réaliser des expériences novatrices et opérationnelles dans les paysages méditerranéens en transition ? Comment envisager la prise en compte de cette transition par les habitants sur un territoire méditerranéen : le territoire quotidien, les savoir-faire, le "petit" patrimoine ?

TEXTE D'INTRODUCTION « PAYSAGES MEDITERRANEENS »

« PAYSAGES MEDITERRANEENS »

Volubilis s'est donné, dans ses statuts, une dimension méditerranéenne. En particulier, nous avons travaillé depuis plus de dix années en faveur de la qualité des territoires méditerranéens, notamment à travers leur dimension paysagère et PATRIMONIALE.
D'où le projet de dynamiser un réseau méditerranéen portant sur :

- Les paysages culturels méditerranéens en s'inspirant de la définition d'ICOMOS, (Conseil international des monuments et des sites) ;
- Les paysages méditerranéens d'après pétrole, reliés au collectif PAP « Paysages d'après Pétrole ».

Le paysage est la partie d'un tout, ce tout étant le territoire au sens large. Ainsi, il n'est pas seulement l'apparence des choses, décor ou vitrine, mais aussi un miroir que les sociétés se tendent à elles-mêmes, construction culturelle et construction économique confondues. N'oublions jamais que sous le paysage, il y a le territoire, son organisation spatiale et son fonctionnement. « *Un paysage nait quand un regard croise un territoire, mais un territoire ne devient un paysage que sous la croisée des regards* » Georges Bertrand.
Le paysage est un *processus* de transformation, donc un phénomène inscrit dans l'histoire la plus longue de l'humanité. Augustin Berque écrit qu'il est "*empreinte et matrice ".*
Dans l'enchevêtrement des temporalités, le paysage rend compte de cette "tresse des temps**".** " *Rien dans le paysage ne change en même temps, à la même vitesse ou dans la même direction* " Milton Santos.

Aujourd'hui, de nouveaux paysages : dans nos sociétés techniques, fortement diversifiées et très inégalitaires, la relation privilégiée entre une société riche de sa propre histoire et un espace a souvent disparu. Le paysage est éclaté en fragments d'espaces spécialisés, souvent géographiquement isolés les uns des autres : espace pour travailler, espace pour habiter, espace de loisir. Ces unités mono spécifiques gagnent rapidement sur les paysages traditionnels, en fondant un nouveau type de rapport entre la société et l'espace.

LES PAYSAGES MEDITERRANEENS

On pourrait dire à propos du paysage ce que disait Fernand Braudel à propos de l'époque médiévale et moderne : "*parler de l'Europe c'est utiliser deux langages. Ce qui est vrai au Nord ne l'est jamais, terme pour terme au Sud, et vice versa ".*
Définir le paysage méditerranéen, c'est évoquer son unité mais aussi la diversité extrême de ses images, liée aux contrastes des milieux entre plaines et montagnes et à la diversité des cultures. Fernand Braudel l'exprimait ainsi en écrivant que la Méditerranée était *« mille choses à la fois ; non pas un paysage, mais d'innombrables paysages* » qui s'intègre cependant dans un tout

constituant une « *image cohérente, comme un système où tout se mélange et se recompose en une unité originale* ».

Une grande unité : La Méditerranée forme un grand bassin presque fermé qui a en commun de fortes contraintes physiques. En premier lieu, un climat rigoureux fait de l'alternance de précipitations irrégulières souvent orageuses et de sécheresses estivales relativement longues : ce handicap a imposé une gestion de l'eau rigoureuse et ingénieuse ; « *Les pays méditerranéens sont ainsi faits qu'il s'y trouve trop d'eau pendant trop peu de temps et pas assez pendant trop longtemps »* Jean Bethemont. Une autre contrainte déterminante est l'alternance de plaines et de montagnes et la nature des terrains : les sols méditerranéens sont maigres et vite emportés par les orages ce qui a, en montagne, contraint les paysans à aménager les pentes fragiles en terrasses.
Manque d'eau et fragilité des sols ont induit une agriculture originale : la trilogie sèche blé-vigne-olivier qui va former la trame paysagère, cadre de vie des sociétés agraires méditerranéennes pendant six millénaires. La complémentarité mer-plaine-montagne, les contraintes physiques et économiques ont contribué à la construction de paysages méditerranéens spécifiques.

Parallèlement, *« les sociétés méditerranéennes ont (créé) très tôt un réseau serré de villes et de bourgades… reflet non seulement d'une organisation économique et sociale mais encore d'une manière d 'être, éthos urbains dont le paysage méditerranéen demeure comme imprégné. Qui dit ville, dit échanges commerciaux et culturels et c'est peut-être à ce niveau qu'apparaît le mieux la spécificité par excellence de la Méditerranée et de son paysage* ». Michel Drain.
Pour Braudel, la Méditerranée est un espace-mouvement. *« La méditerranée, ce sont des routes de mer et de terre liées ensemble, des routes autant dire des villes, les plus modestes, les moyennes et les plus grandes se tenant toutes par la main* ».

Mais aussi une grande diversité : sous cette apparente « unité » se cache une grande diversité paysagère où des communautés ont apporté, à des contraintes équivalentes, des réponses multiples et ont construit des paysages contrastés. Ces réponses tiennent compte, outre des conditions des milieux, des enjeux culturels, politiques et historiques.

- Des reliefs fragmentés, très présents à l'échelle du grand paysage, offrent de forts contrastes dans les relations mer-montagne, montagne-plaine, plaine côtière - plaine intérieure...
- Un climat qui malgré sa grande unité se décline en une palette de dégradés du nord au sud, ainsi que des gradients entre mer-intérieur, plaine-montagne.
- Une végétation qui s'étale de la garrigue et du maquis à la steppe et au désert.

Ainsi, le paysage méditerranéen est constitué par une accumulation exceptionnelle de modes d'organisation de l'espace, on peut ainsi parler des paysages de plusieurs méditerranées en fonction de différentes cultures.
Pour S. Abis, « *le paysage méditerranéen est ainsi le fruit d'une sédimentation historique dont les travaux d'archéologie paysagère se font l'écho. Anciennement anthropisé, l'espace méditerranéen compte parmi ceux dont les paysages sont parmi les plus travaillés, les plus historiquement marqués ».*
Si la sédimentation historique est présente en tout paysage, le bassin méditerranéen se distingue par la richesse de ses héritages lisibles dans ses paysages et par des mélanges inattendus entre trois communautés culturelles, trois façons de penser et de vivre différentes, aux traces variables dans l'espace : « la « Romanité », l'Islam et le monde orthodoxe ».

PAYSAGES MEDITERRANEENS ET LE RESAU ICOMOS

ICOMOS-ifla est l'un des organismes chargés de conseiller et de l'évaluation des biens candidats culturels du Patrimoine Mondial. Son Comité Scientifique International de Paysages Culturels, comité conjoint avec l'IFLA (Fédération Internationale des Architectes et des Paysagistes), met l'accent sur un type spécifique de patrimoine culturel : les paysages culturels. VOLUBILIS, en liens notamment avec les experts méditerranéens d'ICOMOS travaillant sur ce thème, se propose d'effectuer un travail de structuration et d'animation d'un réseau méditerranéen des paysages culturels (sur l'ensemble des rives du bassin), chargé d'appuyer les territoires dans leurs dossiers de candidature au patrimoine mondial.
D'où le projet de dynamiser un réseau méditerranéen en organisant des rencontres destinées principalement à :

- faire émerger la notion de paysage méditerranéen culturel et naturel en liaison privilégiée avec ICOMOS et des autres organismes ou institutions
- réfléchir aux formes de gouvernance adaptées et aux moyens matériels pour faire émerger ce thème et permettre la participation effective des méditerranéens à la prise en compte des paysages culturels méditerranéens par ICOMOS.

Définition des paysages culturels

En 1992, la Convention du patrimoine mondial est devenue le premier instrument juridique international à reconnaître et à protéger les paysages culturels. Lors de sa 16ème session, le Comité a adopté des orientations devant conduire à leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial.
« *Les paysages culturels illustrent l'évolution de la société et des établissements humains au cours des âges, sous l'influence de contraintes et/ou des atouts présentés par leur environnement naturel et les forces sociales, économiques et culturelles successives, internes et externes*. »
Le terme "paysage culturel" recouvre une grande variété de manifestations interactives entre l'homme et son environnement naturel. Les paysages culturels reflètent des techniques d'utilisation viable des terres qui tiennent compte des caractéristiques de l'environnement naturel dans lequel ils sont établis ainsi qu'une relation spirituelle spécifique avec la nature. La protection de ces paysages peut contribuer aux techniques modernes d'utilisation viable tout en améliorant les valeurs naturelles du paysage. Ils font partie de notre identité collective.

Les paysages culturels se divisent en trois catégories majeures :

- le paysage clairement défini, conçu et créé intentionnellement par l'homme,
- le paysage essentiellement évolutif qui résulte d'une exigence à l'origine sociale, économique, administrative et/ou religieuse et atteint sa forme actuelle en association avec son environnement naturel. Il peut être soit :

*un paysage relique (ou fossile) : paysage qui a connu un processus évolutif qui s'est arrêté. S'il n'est plus fonctionnel ce paysage a-t-il des chances de se pérenniser sans valeur économique ? "*Le paysage est fonctionnel, il ne "dure" que si l'on s'en sert*" Georges Bertrand.
*un paysage vivant : paysage qui conserve un rôle social actif dans la société contemporaine étroitement associé au mode de vie traditionnel et dans lequel le processus évolutif continue.
*le paysage clairement défini, conçu et créé intentionnellement par l'homme le paysage culturel associatif qui manifeste la force d'association de phénomènes religieux, artistiques ou culturels de

l'élément naturel plutôt que par des traces culturelles tangibles qui peuvent être insignifiantes ou même inexistantes.

LES PAYSAGES CONTEMPORAINS EN EVOLUTION

Plus largement que les paysages remarquables d'UNESCO, Volubilis se propose de créer un réseau de correspondants sur les paysages méditerranéens contemporains, plus précisément « les paysages d'après-pétrole », relié au collectif PAP.

Les paysage traditionnels, indépendamment de leur fonctionnalité économique, sont investis actuellement d'un "esprit des lieux", avec une forte valeur culturelle et symbolique.
Il est nécessaire de coupler cette dimension indispensable, identitaire et patrimoniale avec une vision prospective associant l'imagination la plus utopique et la plus poétique, à la volonté de créer des paysages fonctionnels répondant à de nouveaux besoins matériels et à de nouvelles conditions environnementales et à de nouveaux rêves bien sûr.

Le projet PAP

La société « d'après-pétrole » inventera des relations nouvelles entre l'homme et son milieu.
« La transition énergétique sera ainsi une transition écologique et paysagère puisqu'elle aura à substituer une nouvelle économie, de nouveaux paysages et un cadre spatial mieux ajusté aux réalités du milieu terrestre ».
C'est à la reconnaissance de ces paysages en création ou en mutation que travaille le réseau PAP :

- Paysages de territoires qui ont réalisé des démarches paysagères, au service de la transition des territoires, permettant de penser collectivement l'aménagement du territoire dans ses différentes fonctionnalités avec l'objectif de limiter l'usage du CO2 et d'améliorer le cadre de vie et la participation des habitants.
- Paysages de territoires en transition où existent des projets de démarches paysagères de mêmes objectifs.
- Ce projet est destiné à nourrir les réflexions locales de l'après-pétrole et à connecter des réseaux.
- enjeux d'une société décarbonée, paysages de l'après-pétrole à travers des expériences réalisées dans des territoires en transition ;
- montrer concrètement que les paysages de l'après-pétrole ne sont pas une théorie de plus, coûteuse et compliquée, mais bien une réalité de terrain constructive et opérationnelle qui s'inscrit pleinement dans les questions d'actualité de transitions ;
- se relier à des réseaux agissant à l'échelle européenne sur des thématiques liées aux enjeux de transitions, en montrant notre spécificité et nos complémentarités.

Volubilis se propose de participer à ce réseau en apportant des expériences de paysages méditerranéens en transition.

COMPTE-RENDU DE LA MATINEE, PAYSAGES ICOMOS

TABLE RONDE 1: LA CONNAISSANCE ET LA VALORISATION DES PAYSAGES CULTURELS MEDITERRANEENS

Dominique SCHNEIDER, Secrétaire générale d'ICOMOS France

Depuis le 10 juin 2015, je suis la nouvelle secrétaire générale de la section française d'ICOMOS, c'est à ce titre que je suis là pour encourager cette initiative que je trouve particulièrement riche et intéressante et qui apparemment rencontre beaucoup de succès. Nous sommes très sensibles à ICOMOS, au fait que l'on fasse appel à nos experts pour valoriser le travail absolument extraordinaire qui se fait dans les comités scientifiques internationaux, de par le monde et sur des sujets variés. ICOMOS fait un travail de réflexion et d'expertise qui est souvent un peu méconnu : ICOMOS réfléchit, apporte des idées, donne du dynamisme pour notre patrimoine qui est soumis aux attaques climatiques en méditerranée. Je crois que l'expertise des uns et des autres sur le plan international est la bienvenue pour tous.
D'autre part, ICOMOS France a connu pas mal de mutation. Depuis le début de l'été, nous avons un nouveau président Jean François LAGNEAU architecte en chef des Monuments Historiques. Il remplace Pierre-Antoine GATIER président durant plus de 9 ans et arrivé au terme de ses 3 mandats, une bonne partie du conseil d'administration a été également renouvelée, ce qui nous a valu le plaisir d'accueillir en juin dernier Sébastien GIORGIS ici présent. Nous partons donc avec une très bonne équipe nouvelle.

Annick DELHAYE, Vice-présidente du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d' Azur, déléguée au développement soutenable à l'environnement, l'énergie et le climat

Si je suis présente parmi vous en tant que vice-présidente de la Région au « développement soutenable à l'environnement, l'énergie et le climat » c'est à deux titres : d'une part la Région est un soutien fidèle des actions de volubilis depuis des années au titre de notre politique du paysage qui se situe dans l'esprit de la convention européenne des paysages. D'autre part parce que le thème qui lie l'évolution des paysages aux changements climatiques et à la transition énergétique est un sujet qui me tient particulièrement à cœur.
Quelques mots sur la politique du paysage portée par notre région Provence Alpes Côte d'Azur. L'objectif est d'aider à la définition de l'identité paysagère régionale, à sa diffusion, à sa préservation et bien sûr à sa mise en valeur. Cela passe par une réflexion sur la création d'un paysage contemporain de qualité. Les actions soutenues sont diverses : actions de promotion et de connaissance des aspects paysagers, colloques, publications et aussi animations de groupe de travail et de réseaux régionaux ; aussi poursuite d'un programme d'ateliers régionaux, depuis 2003, avec l' « Ecole Supérieure du Paysages de Versailles » et depuis quelques années avec l'antenne de Marseille. Enfin, la Région soutient la mise en place de chartes paysagères, de plan de paysages et d'observatoires des paysages.
Sur la question du paysage et du changement climatique, il y a au moins deux enjeux : d'une part, l'adaptation des paysages aux impacts du dérèglement climatique et d'autre part, l'évolution des paysages liée aux installations de productions et de distribution des énergies.

Sur le changement climatique, la Région a commandé une étude intitulée « l'évolution des paysages et du changement climatique en Provence Alpes Côte d'Azur » que vous trouverez sur notre site de l'ORECA, « l'observatoire régional de l'énergie du climat et de l'air ».

Cette étude est divisée en trois parties. La première identifie les grands ensembles paysagers avec notamment leurs sensibilités, au regard du réchauffement climatique. La deuxième indique les hypothèses retenues pour le changement climatique en région Provence Alpes Côte d'Azur. La dernière phase analyse les effets prévisibles du changement climatique sur les paysages emblématiques et élabore des propositions d'orientation et d'action, des mesures d'adaptation ou de luttes, de recommandation aux acteurs du ménagement du territoire. Il est certain que les modifications de température et de précipitation auront des conséquences sur les paysages dans les prochaines décennies, notamment sur l'évolution des forêts, des cultures et sur la biodiversité, et, bien entendu, sur l'urbanisation qui est, aujourd'hui, un des grands processus de transformation du territoire. Cette étude est liée aux travaux des scientifiques du GIEC régional, groupement des experts contre le changement climatique, la première publication a été sortie pour la MEDCOP qui a eu lieu en juin.

Le deuxième enjeu est l'impact de la transition énergétique sur les paysages, sujet qui fait parfois polémique, en particulier sur l'implantation d'éoliennes ou de panneaux solaires.
L'objet principal de la transition énergétique est de lutter contre le dérèglement climatique. La conférence sur le climat à Paris, en décembre, en même temps que les élections régionales, permettra de partager, à l'échelle mondiale, les engagements pris par la France avec la loi sur la transition énergétique d'août dernier. En 2013, la région a lancé sont SRCAE « Schéma Régional Climat-Air-Energie ». L'objectif que nous nous sommes fixé à l'échelle régionale est ambitieux mais nécessaire pour contenir le réchauffement global a moins de 2 degrés. Nous nous sommes engagés à la division par 4 des émissions à gaz effets de serre, la réduction des consommations d'énergie de 50% et le développement des énergies renouvelable 2/3 de la consommation régional, tout ceci d'ici 2050. Pour atteindre ces objectifs, des milliers d'actions d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables ont été initiés et financés depuis 2004 dans ma délégation.
On peut dire que les projets d'énergies renouvelables ont un impact sur les paysages. On a parlé d'éoliennes, du photovoltaïque, mais aussi du solaire thermique sur les toitures, les chaudières bois etc. Ces projets d'énergies renouvelables doivent être élaborés dans un objectif de qualité globale, dans une approche de développement soutenable avec une attention particulière aux paysages.
C'est tout à fait possible. Je citerai juste le cas de nombreux parc naturels régionaux qui se sont dotés de charte relative à l'implantation de parcs éoliens et photovoltaïques. Ces chartes donnent des lignes de bonne conduite pour que ces indispensables évolutions de nos paysages se fassent en pleine compréhension des enjeux qu'ils soient patrimoniaux ou environnementaux, afin que des solutions acceptables par tous, sur le territoire, puissent être trouvées. C'est à cette condition que nous pourrons poursuivre et amplifier l'engagement nécessaire de tous les acteurs du territoire sur la transition énergétique et écologique essentielle face au changement climatique.

Danièle LARCENA, Volubilis, coordinatrice

Je vais vous présenter le déroulé de cette journée. Merci de votre présence qui a pour objectif principal l'élaboration d'un réseau de paysages méditerranéens.
Cette journée articulera deux tables rondes. Le matin sur la connaissance et la valorisation des paysages culturels méditerranéens, selon la définition d'ICOMOS et avec les experts qui sont ici, parce que le monde méditerranéen, principalement le sud de la méditerranée, sont très peu représentés dans les listes des paysages par le patrimoine mondial de l'humanité.
Une seconde table ronde de 14h à 16h sur la maîtrise de la qualité de la transition des paysages méditerranéens, liée au changement climatique et à la transition énergétique en lien avec le collectif PAP qui sera présent.
Les tables rondes s'organiseront autour de 2 questions proposées que vous avez lues dans le programme.
Chaque question sera abordée par les intervenants, 10 minutes chacun. À la fin des interventions de chaque question, il y aura un débat avec la salle d'une vingtaine de minutes. Nous tenons vraiment à cet échange car les personnes invitées ont toutes leurs compétences en matière de paysage.
En fin de journée, tous ces débats doivent nous permettre d'élaborer une construction, trouver les lignes de fond et de force de la construction d'un réseau de paysages méditerranéen, et Sébastien GIORGIS fondateur de volubilis et Jean-Pierre THIBAUD du ministère de l'écologie du développement durable et des énergies, feront une synthèse pour nous aider à trouver ces lignes de force de notre réseau méditerranéen.

Sébastien GIORGIS, Architecte Paysagiste -Conseil de l État. MEDDE Maire adjoint Avignon

Deux mots sur chacun de nos invités : Monica LUENGO est paysagiste en Espagne et a présidé le comité scientifique international de l'ICOMOS sur les paysages culturels, elle a animé ce comité avec beaucoup d'énergie, beaucoup de constance. Elle nous fera part de son regard sur la spécificité des paysages méditerranéens. Raffaella LAVISCIO travaille beaucoup pour le comité international à Milan. Jellal ABDELKAFI est paysagiste et urbaniste à Tunis, très impliqué sur la question du paysage en Tunisie. Michel RACINE a beaucoup travaillé, à la DREAL, sur les jardins, il est un des pionniers des inventaires des jardins en France et dans notre région et membre du comité scientifique international de l'ICOMOS.
Pourquoi parlons-nous de paysages méditerranéens ? S'il y a bien quelque chose qui identifie les lieux c'est bien le paysage et toutes les spécificités des paysages font l'intérêt de l'approche paysagère.

Question 1 Quelles spécificités pour les paysages culturels méditerranéens et leur valorisation ?

Monica LUENGO, historienne, architecte-paysagiste

Cette table ronde est très importante pour moi, j'ai assisté, pendant les 15 dernières années a beaucoup de réunions sur le thème des paysages méditerranéens où le terme est un véritable obstacle. Si à paysage on ajoute le mot culturel, le problème est encore plus difficile : on devrait commencer par définir ce qu'est le paysage, notion très différente sur les deux rives de la méditerranée. Votre intention est très bonne, mais ce qui arrive toujours pour débattre sur les paysages méditerranéens, il y a seulement la rive nord présente et il n'y a pas d'interlocuteurs de la rive sud. Le premier obstacle c'est la traduction du mot paysage, mot qu'on peut traduire en arabe par une série de termes « almasshad, haddari… » qui signifient « *ce qui se voit, le panorama* ». Il y a des termes différents pour le paysage qu'on regarde, le paysage dont on hérite, le paysage qu'on travaille, le paysage qu'on parcourt etc. Pour les chinois, le paysage est nécessairement culturel. Pour nous, le paysage n'est pas seulement ce qu'on voit, le paysage c'est nous parce que c'est notre matrice physique. C'est une position occidentale de transposer mondialement notre vision du paysage, d'établir des noms internationaux qui ne s'adaptent pas vraiment à toutes les cultures. Il faudrait, au lieu d'imposer notre vision du paysage et du paysage culturel, regarder le problème d'une autre façon : c'est aux gens qui habitent le paysage de valoriser leur paysage, s'ils ne le valorisent pas eux-mêmes, il nous sera impossible, à nous, de le valoriser.
Pour la liste du patrimoine mondial, ce n'est pas Unesco, ce n'est pas ICOMOS qui présentent les candidats, mais les pays, et le problème est que ces pays du sud de la méditerranée ne donnent pas de valeur à leurs paysages culturels qui sont d'une incroyable richesse, et ils pensent que sur la liste du patrimoine mondial ces paysages inscrits ne sont pas leurs paysages, mais nos paysages. J'ai, pourtant, toujours pensé que, en méditerranée, ce serait plus facile car on se sent un peu en famille, on se sent très lié entre les deux rives. Pour moi, je sens que ces paysages sont aussi mes paysages je me sens, dans ces paysages méditerranéens, comme chez moi.

Je suis très préoccupée par le problème des réfugiés, parce que les paysages c'est les hommes et la méditerranée, autrefois, était une charnière c'était ce qui nous liait ; la merveille de la méditerranée, c'est la diversité reliée et ce lien commence à se rompre. Dans la méditerranée, il y a eu de grands mouvements migratoires. Maintenant est-ce qu'on ne peut pas trouver des solutions pour que ces gens restent dans leurs pays, avec leurs paysages qui sont aussi à nous, avec toute la connaissance traditionnelle qu'ils en ont. C'est dramatique, pas uniquement pour le côté humain mais aussi dans le sens du paysage.

Sur les spécificités méditerranéennes, j'avais noté l'irrigation et le drainage très liés à une agriculture dominée par l'olivier, la vigne et le blé, l'agriculture sèche ; l'arbre également est un élément majeur avec la tradition des jardins ; mais aussi la vie en communauté dans les villes. Actuellement, se développent les menaces dont souffre toute la région : le tourisme brutal, l'industrie polluante, l'urbanisation massive des côtes. Et pourtant, il y a encore des choses qui nous lient, comme la propriété, la transmission des sols qui viennent des civilisations romaines et musulmanes. Comment valoriser cette variété dans l'unité, comment aider les rives à se ré-unir ?
Il y a eu beaucoup d'initiatives : Euromed Heritage, le programme Med-O-Med des paysages culturels, la convention de Barcelona. Mais ces initiatives, malheureusement, arrivent toutes au même résultat faute d'interlocuteurs. Je suis ici pour participer à trouver des solutions.

Raffaella LAVISCIO, Architecte professeure au Politecnico de Milan

Je soumets à la réflexion commune, un paysage méditerranéen de l'arrière -pays, celui de la plaine lombarde, un paysage un peu éloigné des caractères propres à ceux ces paysages situés en bord de mer, mais avec une richesse de patrimoine culturel qui est cependant la caractéristique commune du bassin méditerranéen. Et en particulier j'illustre brièvement quelques paysages agraires péri-urbains de l'aire métropolitaine milanaise.
On me demande, en fait, d'illustrer les caractéristiques principales de nos paysages méditerranéens et comment leur mise en valeur peut contribuer à un développement durable.
La "*péri-urbanité*", l'absence d'une distinction nette entre ce qui autrefois était clairement lisible comme urbain par rapport à ce qui était rural, est une caractéristique commune de nos paysages. Nous assistons de plus en plus à l'interpénétration de l'urbain dans le rural et vice versa. Nos paysages agraires sont ainsi des paysages fragmentés qui vivent en relation avec la ville. Du reste, cette condition n'implique pas nécessairement une perte de valeur ; au contraire le développement de cette forme d'agriculture urbaine est souvent un facteur de durabilité, non seulement du milieu mais aussi culturel.

L'attention au paysage agraire péri-urbain, qui ici s'illustre au travers du cas milanais, n'est pas certes uniquement local. Je termine actuellement une recherche financée par l'union européenne, une action COST sur l'agriculture urbaine, née évidement de l'exigence de définir les caractères de l'agriculture urbaine dans le contexte européen (et donc aussi méditerranéen) conscients que le paysage agraire urbain et péri-urbain joue un rôle fondamental comme barrière à l'urbanisation, comme facteur d'équilibre écologique et de sécurité alimentaire, et aussi comme rempart de défense des valeurs culturelles liées au paysage agraire qui autrement seraient destinés à disparaître.
Dans le contexte milanais, l'attention portée au paysage agraire comme patrimoine culturel est née dans les années 90 grâce à l'institution du PASM Parc Agricole Sud de Milan, qui a pour vocation de préserver l'activité agricole et le vaste patrimoine culturel qui lui est associé. Actuellement, Milan est le lieu d'une série d'initiatives issue des institutions, mais aussi et surtout des citadins et des agriculteurs qui conservent leur propre paysage comme facteur d'identité.
Examinons à présent quelques-unes de ces initiatives, nées en référence aux paysages culturels "*ordinaires*", objet de processus de valorisation qui, pour moi, peuvent offrir des perspectives à développer aussi pour les paysages "*extraordinaires*".
Le contexte paysager dans lequel nous nous trouvons est celui de la "*basse plaine irriguée lombarde*", caractérisée par un maillage dense de canaux artificiels dérivés dans le but de l'irrigation et qui souvent exploitent les eaux souterraines émergentes dans les "*résurgences*", sources qui se forment au contact du terrain perméable de la haute plaine avec le terrain imperméable de la basse plaine. L'eau est ici l'élément structurant du paysage du sud de Milan, elle est la ressource à la base de la vocation agricole de cette zone complémentairement à un climat avec des hivers froids et des étés chauds, une humidité élevée et des pluies bien distribuées durant l'année qui favorise la vie humaine et les activités agricoles.

Ici naît, avec la constitution de l'association homonyme en 2008 le *« Parc des Rizières* », la volonté de préserver la fonction productive agricole actuelle de l'expansion insidieuse croissante et le paysage des rizières, perçu comme un élément important de la qualité de la vie, et en même temps de promouvoir une activité de valorisation de l'agriculture et de son paysage.
Le parc occupe, à l'intérieur du PASM, une surface agricole de 650 ha comprise entre le Naviglio Grande et le Naviglio Pavese, au sud-ouest de la ville de Milan et s'étend en partie sur les communes de Buccinasco et Assago. C'est un périmètre agricole urbain totalement circonscrit par

la ville. On évoque ici un projet pilote, après l'instauration du district agricole milanais, basé sur une approche "*bottom-up*"; en effet, il est né d'une rencontre entre agriculteurs et citadins impliqués dans un processus de sensibilisation.
Dans sa complexité, le projet se base sur le maintien et la valorisation du paysage agricole des rizières, paysage d'eau appartenant à la culture milanaise depuis des siècles, dont, non seulement on reconnaît la valeur productive mais aussi paysagère dans son acception la plus large (esthétique, culturelle, du milieu ambiant, sociales) et sur l'étude des parcours qui en permettent la jouissance sans interférer avec les activités agricoles.
A l'intérieur de cet espace, sont présentes cinq exploitations agricoles actives qui produisent en priorité du riz, mais qui sont aussi consacrées à la multi fonctionnalité.
Le projet a reçu la reconnaissance européenne du *« prix Méditerranéen du Paysage* » :
Les points forts du projet sont l'établissement de formes de projets et de gestion dus à l'action conjointe des citadins et des agriculteurs, et la présence d'une association de citadins.

La ferme Linterno, dont les premières mentions remontent à 1154, se trouve en bordure sud orientale du Parc des Grottes et en constitue un des points d'accès. C'est un espace agricole bien délimité qui conserve intacte sa structure historique : la trame agricole, les sources, les alignements d'arbres et les *« marcite »* (irrigation par gravité). Les bâtiments, de propriété publique et protégés, montrent encore l'implantation du milieu du XVIII^{e}s. Bien que les champs autour de la ferme soient aujourd'hui cultivés par une propriété agricole dont le siège est ailleurs, il subsiste encore un lien fort et même visible entre la ferme et son paysage, délimité par l'écran de haies d'arbres et les canaux d'irrigation.
La ferme a pendant longtemps abrité une activité céréalière pour les animaux complémentairement à une activité maraîchère. Elle fait récemment l'objet d'un projet de conservation et de valorisation tourné prioritairement vers la préservation du système champ – ferme spécifique du paysage agraire. C'est un témoignage fort d'un patrimoine culturel aussi bien matériel qu'immatériel.
Les points forts du projet sont :

- la programmation de la gestion du temps,
- la collaboration entre les acteurs,
- la soutenabilité économique et gestionnaire.

La ferme « Saltiero » est sans conteste l'un des plus important complexe témoignant de la structure agricole d'autrefois, typique des propriétés de la basse plaine irriguée.
L'imposante masse des bâtiments était liée à l'extension des terres cultivables faisant partie du domaine de Moirago. La culture des champs se faisait par des métayers ou des fermiers contre l'équivalent d'une redevance en argent pour le temps passé, avec l'aide d'ouvriers agricoles. Encore aujourd'hui sont visibles tous les bâtiments qui servaient à la conduite de la propriété : la maison du propriétaire, celle des fermiers ; la maison des ouvriers agricoles ; le bassin et la porcherie, l'aire et l'écurie. L'aspect actuel est celui qui a été défini par un plan de rationalisation de la structure agricole, actualisé vers la fin de la seconde moitié du XVIII^{e}s.
Actuellement cette ferme n'est plus destinée à une activité agricole ; elle a fait l'objet ces dernières années d'un plan de réhabilitation d'initiative privée et d'un projet de valorisation dans le vieux bâtiment des étables, intitulé le «*MUSA, bureau du goût et du paysage*». Ce projet est le résultat d'un vaste partenariat entre la commune de Zibido S. Giacomo, la Province de Milan, la Région Lombardie et de partenaires privés dans le but de créer un musée dédié à l'alimentation et au patrimoine agricole étroitement lié au terroir et aux initiatives développées ci-après. Le succès de ces initiatives est à trouver dans :

- la définition d'actions programmées à long terme dans le cadre de la planification territoriale,
- la construction d'un réseau de partenaires,
- la création de liens étroits avec les initiatives existant déjà sur le territoire.

La ferme de Saint Ambroise se situe à l'est de la Milan, à l'intérieur du Parc Forlanini, où, malgré un paysage agraire déjà fortement hybride, le complexe rural est encore lisible grâce à sa grande cohérence. Historiquement l'espace était dédié à l'horticulture et encore actuellement il en reste des témoignages à l'exemple des haies.
Depuis 2012 la ferme est gérée par l'association Cascinet qui contribue à la revitaliser en intégrant des fonctions éducatives et sociales par le biais de jardins communautaires et d'espaces de co-working. On parle ici d'une expérience significative qui se traduit fortement par :

- la présence d'une association (et partant de la conscience populaire d'un patrimoine culturel),
- la capacité de transformer l'activité agricole traditionnelle sur la base d'une exigence exprimée par la population.

Ces exemples évoqués n'appartiennent pas à proprement parler à des paysages extraordinaires, exceptionnels, ni à des paysages culturels avec leurs composants matériels et immatériels, mais ils sont l'expression du rapport étroit entre l'homme et la nature, entre culture et nature ce qui est à la base de la définition du paysage culturel, très clairement lisible ici.
Je pense que les actions et les politiques qui sont mises en pratique dans ces expériences peuvent constituer une aide non négligeable pour la diffusion de modèles de gouvernance en direction des paysages à caractère exceptionnel.

Michel RACINE, Paysagiste, urbaniste, architecte DPLG Membre expert pour la France au Comité international ICOMOS-IFLA des paysages culturels

« Le caractère méditerranéen » ! Tel était l'objet de la recherche des « caractéristiques générales d'un urbanisme méditerranéen en Provence » réalisée en 1969 par une équipe associant historiens, géographes, sociologues et architectes-urbanistes (parmi lesquels, Paul Quintrand, architecte ; Roger Livet, géographe ; Georges Granai, sociologue), à la demande de l'Organisation pour les Etudes de l'Aire Métropolitaine Marseillaise (OREAM). Conçue dans la perspective des grandes mutations de la région de la fin du XXe siècle, l'étude se terminait quand je suis entré dans l'équipe pluridisciplinaire qui l'avait commandée. Face aux projets de développement et aux risques d'importation en Provence de modèles d'urbanisme et d'architecture internationaux, les auteurs posaient déjà la question : « pouvons-nous emboîter le pas à d'autres régions où l'aménagement se confond avec la croissance ? ». La recherche soulignait l'adaptation de l'habitat méditerranéen à des caractéristiques climatiques spécifiques (soleil, vent) ; l'intérêt de son implantation sur les pentes et le rocher qui préservait les bonnes terres des plaines, invitant à en tirer des leçons pour les urbanisations à venir.
De 1970 à 1980, je me suis efforcé au sein de l'équipe de l'OREAM de prolonger cette démarche centrée sur l'urbanisme et l'habitat en région méditerranéenne, en ajoutant à la dimension sociale les préoccupations émergentes mais alors peu reconnues : l'écologie et l'habitat bio-climatique. Le contenu de nos publications : Qualité de l'habitat (OREAM 1972), « Pour un habitat adapté, » Centre de Recherche d'Urbanisme, (1975), Habitat en région méditerranéenne (OREAM 1976), Habitat et écologie (OREAM 1977). Des idées pas bien éloignées de celles que nous voyons circuler aujourd'hui sur internet dans un réseau comme Volubilis…

En 1982, l'inventaire des jardins de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur soutenu par la Mission du Paysage (le premier inventaire de jardins en France), nous a fait découvrir les grandes métamorphoses du paysage de la région et les influences des jardins de la Méditerranée sur l'art des jardins - bien au-delà de son périmètre :

- invention de la Côte d'Azur au XIXe siècle avec le développement du chemin de fer, du tourisme d'hiver et l'importation massive de végétaux exotiques,
- invention du « jardin méditerranéen » de la fin du XIXe siècle au début du XXe siècle, à partir du regard des voyageurs et des colons sur les autres rives de la Méditerranée : un jardin réhabilitant plantes et matériaux locaux.
- invention du jardin moderne, largement nourrie de l'étude des jardins arabo-andalous et de leur interprétation lors de la colonisation du Maghreb et de leur métissage avec les nouveaux courants artistiques au début du XXe siècle.

Jellal ABDELKAFI, architecte-paysagiste et urbaniste

Volubilis nous rend un très grand service en existant parce qu'il permet ces débats, je voudrais remercier aussi Madame DELHAYE pour dire que ces débats doivent aboutir sur des engagements politiques et pour moi, qui vient de l'autre côté de la Méditerranée, mon travail professionnel bute sur cette réalité politique. Qu'est-ce qu'il reste politiquement de toutes les réflexions intéressantes dans les universités, les systèmes administratifs ? c'est ma grande interrogation ?
Je voudrais citer quelqu'un qu'on a beaucoup oublié Henri Mendras, sociologue qui a écrit « la fin des paysans » en 1967, « *gardienne de la fertilité de la terre grâce à un équilibre vigilant entre les divers élevages et les diverses cultures, la forme paysanne d'exploitation n'est plus imposée par le système d'exploitation sociale, le producteur de l'avenir n'aura plus rien de commun avec son grand-père paysan qui était lié à sa glèbe comme à une vieille épouse tyrannique et qui avait appris de ses anciens, un système de culture et de savoir-faire délicat et raffiné. Il fallait y être nait pour connaitre sa terre et bien la traiter, demain il faudra être passé par l'école et disposer de capitaux pour embrasser le métier d'agriculteur.* »
Dans son livre que j'ai relu récemment, il nous explique toute la modernisation de l'agriculture, la mécanisation, les progrès des techniques agricoles, les sélections des engrais et des semences. Il n'oublie pas le remembrement foncier qui transforme considérablement les paysages, il nous dit que tout ça est une incroyable révolution culturelle. Quand on le lit, on mesure l'évolution de ces sociétés paysannes, de ces collectivités traditionnelles qui vivaient en autarcie démographique, économique et culturelle. Je vous cite Henry Mendras parce qu'en Tunisie, et au Maghreb d'une façon générale, ce qui s'est passé en France au milieu des années 50, s'est passé au XIXème siècle. La transformation des territoires agraires de l'Algérie, puis de la Tunisie, est une révolution d'une incroyable portée. Je vous donne, pour la Tunisie, la date de 1898 : la direction de l'Agriculture et de la Colonisation prend un décret permettant l'appropriation des terres par une fondation permettant aux ayants droit de cultiver la terre, la propriété étant inaliénable. La direction de l'Agriculture et de la Colonisation prend les terres et les redistribue aux colons qui arrivent progressivement d'Europe, français, italiens, espagnols, etc.
En aparté, les siciliens et les maltais dans les années 1850, arrivaient en barque sur la côte tunisienne de telle sorte que, juste avant le protectorat, il y avait dans la médina de Tunis, 15 000 chrétiens dont une part importante d'italiens et de maltais sur les 90 000 habitants. Quand il y a eu cette appropriation de la terre et cette redistribution, il y a eu une modernisation incroyable. En 1930, la céréaliculture en Tunisie est d'une modernité fantastique, ce sont de grandes propriétés, on a introduit le machinisme agricole. Les paysans qui vivaient là ont été repoussés sur les piémonts où ils ont construits de petits villages de colonisation. Ils sont passés de paysans à ouvriers agricoles. Les enfants de ces ouvriers agricoles étaient coupés du système

d'enseignement, la plupart étaient analphabètes, mais beaucoup allaient dans les petites écoles des colons de telle sorte qu'il y a des fils de paysans qui ont à peine appris l'arabe.

Avec la pression démographique qui augmente à cette période dans tout le Maghreb, il y a des migrations vers Tunis mais pas vers les autres villes, c'est Tunis qui attire parce qu'il y a de l'emploi. En 1943, naît le premier bidonville du Maghreb à Tunis. Entre 1943 et 1956, ce bidonville compte plus de 100 000 habitants sur les 450 000 habitants de Tunis. Ce premier bidonville a été décrit par deux sociologues Chedli klibi et Jean-Baptiste Dardel qui ont appelé leur livre d'une manière merveilleuse « *Djebel Lahmar, faubourg clandestin à Tunis* ». Clandestin le mot n'est pas de trop, car le président prenait décret sur décret pour renvoyer les gens dans leur douar d'origine, mais Il n'y avait plus de douar d'origine ! ils ont capitulé devant la réalité de cette migration, on aura plus tard de très beaux textes de Jacques Berque *« médina, faubourg et bidonvilles* ».
Nous avons là une migration qui va transformer définitivement la Tunisie. La ruralité va progressivement se rétrécir pour laisser la place à la grande exploitation, voire à l'exploitation industrielle. Au moment de l'indépendance, il y a eu de grands débats organisés par l'université et le mouvement syndical sur la façon de rééquilibrer les rapports entre Tunis et son arrière-pays. Dans les premières années de l'indépendance, on a mis en place un nouveau système coopératif : ce système coopératif a été une catastrophe, un drame bureaucratique et ces ex-paysans, paysans-sans-terres devenus citadins sans emploi, ont continué à faire de la transhumance avec les chèvres et les moutons dans les périphéries des villes. Avec cette logique bureaucratique, il y avait aussi une logique agronomique : les agronomes, conseils des politiques, leurs ont dit que le problème de l'eau c'était la préservation des forêts et que les chèvres bouffaient les forêts ; donc l'autorité a limité le nombre de chèvres avec obligation de les enclore etc. Les forêts ont repris… c'était un très beau résultat. Quand le système coopératif a explosé en 1974 , on a réintroduit la transhumance des chèvres. Le plus grave, c'est qu'après les insurrections de janvier 2011, les ruraux, perdus dans les territoires intérieurs de la Tunisie, ont pris leur revanche sur la nature, ils ont cassé toutes les clôtures des réserves naturelles, des forêts etc. Ils ont lâché leurs bêtes, ils ont coupé des arbres, ils en ont incendié pour vendre des terrains. C'est un coup de colère social, les dégâts sont considérables : toutes les réserves naturelles créées par l'administration ont été saccagées.

A la suite de toute cette histoire, on m'a confié deux études, une étude d'inventaire des paysages de la Tunisie, qui s'est matérialisée par une carte avec les unités de paysage de la Tunisie, accompagnée de leurs descriptions. Cette connaissance a été enterrée dans une bibliothèque administrative et plus personne n'en parle. C'est devenu un classique, on fait faire des travaux qui n'auront pas de conséquences pratiques. C'est d'autant plus tragique que les collègues de l'administration qui ont lancé cette étude se sont réellement battus, ayant bien compris les enjeux et ils voulaient un document applicable sur le terrain. J'ai fait une conclusion avec pour sous-titre « *les politiques du paysage* ». L'administration, après cet inventaire qui était un document administratif, a annoncé un atlas des paysages à diffuser dans toutes les administrations : il y en a eu 500 en arabe, 500 en français. C'est un document très peu connu, mais qui a l'avantage d'exister.

DEBAT

Dominique RAULIN, Région PACA
J'aimerai savoir si les statuts des parcs péri urbains milanais sont comparables aux statuts des PNR en France, et si les terrains ont une protection au sens règlementaire ?

Raffaella LAVISCIO
C'est un parc de la province qui a des règles très précises de gestion pour toutes les zones, il y a des demandes d'autorisation et naturellement les projets doivent être compatibles avec les règles prescrites. Ont été exclus de ce parc, les centres historiques qui ont des règles différentes avec des plans régulateurs différents.

Jean BONNIER, membre association Forêt Méditerranéenne :
Le paysage, s'il est culturel au sens géographique ou anthropologique du terme, s'inscrit dans un contexte économique et politique. Et, si on admet qu'il évolue avec les gens qui l'habitent, qui le fabriquent, on est renvoyé immédiatement à la technologie qui est mise en œuvre au moment où on agit. Il ne faut pas dire par exemple que l'on ne veut pas d'usine, pas de mi- levage. Si on ne veut pas de mi- levage ce n'est pas pour des questions paysagères mais pour d'autres raisons…
J'exprime, en tant que forestier, les difficultés qu'on a d'inscrire dans le présent, dans la modernité la préoccupation du paysage au sens le plus ethnologique du terme : faire une coupe de bois c'est légitime pour un bûcheron et ça construit un paysage forestier.
On est sans arrêt confronté à ça et je pense que le piège dans lequel on est depuis toujours enfermé c'est de retomber dans une espèce de nostalgie. Vous citiez MENDRAS, moi je cite LE CORBUSIER il nous a vendu une machine à habiter qu'on continue de construire en disant que c'était un gros « saligot », mais on continue de faire ce qu'il nous a dit de faire, et on continue de faire ce que MENDRAS nous avait dit de ne pas faire. Tous ces gens-là ont dit des choses positives ou négatives sur lesquelles on peut juger comme à travers un filtre culturel, mais on se garde de le faire et on se réfugie peut-être dans la nostalgie. Comme forestier, cela me préoccupe beaucoup parce qu'avec le changement climatique d'une part et Natura 2000 qui veut fixer le climat changeant, puis la transition énergétique qui veut couper du bois et d'autres qui ne veulent pas, on est sans arrêt confronté aux politiques et quel résultat sur l'organisation de l'ordre du territoire.

Véronique MURE, botaniste .
On a vu le lien entre les territoires urbains et les territoires agricoles. Je voudrais pour ma part plaider pour le regard qu'on a sur la forêt sur cette rive nord. La question forestière est une composante que l'on ne peut oublier et je trouve qu'on a trop tendance à l'oublier : aujourd'hui, sur notre rive, la forêt augmente et pose de véritable questions liées au changement climatique et au paysage.

Michelle PRATS, Ancienne secrétaire générale, puis vice-présidente d'ICOMOS France.
Je voulais intervenir sur la forêt méditerranéenne, il se trouve que pendant ces 7 dernières années j'ai été présidente du Comité national d'orientation Forêt d'Exception, une instance où on a essayé de définir un certain nombre de forêts, parmi les forêts domaniales de l'Etat, représentatives de différents paysages, de différents types de forêts à travers la France et en particulier la forêt méditerranéenne. L'idée était de concilier toutes les fonctions de la forêt : la fonction productive qui peut-être la première fonction, la fonction paysagère, la fonction de biodiversité et de préservation de la nature, sans compter les aspects culturels. Je pense à des forêts comme

Fontainebleau, qui a des références culturelles très importantes. La raison pour laquelle on m'a demandé d'être présidente de ce comité c'est que l'ONF s'ouvrait sur l'extérieur et avait créé un comité de pilotage national avec des spécialistes experts, mais il y avait également, pour élaborer un plan gestion, un comité de pilotage local présidé par les élus et organisés avec les différents usagers de la forêt, des scientifiques etc. C'est une démarche assez nouvelle au sein de l'ONF et je crois que ça commence à porter ces fruits : pour l'instant nous avons cinq forêts labellisées, la 1 ère étant Fontainebleau, la seconde Verdun, la 3ème la grande Chartreuse…

Luc TALASSINOS DREAL PACA

Je suis en charge du paysage au niveau de la région et, également, élu à l'éducation et à l'environnement à la CPA, Communauté du Pays d'Aix. Sur les spécificités des paysages méditerranéens, aujourd'hui lorsque l'on voyage, on sait si on est dans un paysage méditerranéen parce qu'on le voit, parce qu'on le sent, par contre il est difficile de définir pourquoi on le sait. Bien sûr c'est lié à la façon d'occuper l'espace de la campagne et des villes. Les villes méditerranéennes ont des points en commun, mais malheureusement nous avons des parties de ville ou de village, aujourd'hui, qui n'ont plus de spécificités méditerranéennes. Pourtant, dans les villes où il y a beaucoup de lotissements, parfois on remarque qu'ils s'impriment sur la trame agraire qui préexistait : par leurs plans on arrive à savoir quel type d'agriculture préexistait, petite agriculture sur restanque par exemple, donc on a bien des spécificités qui perdurent et d'autres au contraire qui sont gommées petit à petit. Lorsqu'on établit des Scot ou des PLU, on peut protéger ces spécificités : par exemple, sur Marseille, j'ai fortement regretté qu'on érige des tours pour faire une grande ville comme les autres, alors que Marseille, pour moi, est une ville méditerranéenne, une ville basse, une ville blanche avec des couleurs etc. Et on érige une tour « Zahadé » haute et foncée.

Je voulais parler aussi d'une autre expérience en rapport à ce qui a été dit sur la connaissance des paysages. Il y a, bien sûr, toute la politique des paysages menée par la DREAL, mais je voudrais parler d'une petite expérience menée sur la communauté du pays d'Aix qui s'appelle « apprendre pour agir », avec des petites classes de primaire cycle 2 et cycle 3, sur le thème de l'environnement. Cette année on met en place un volet paysage, c'est la seule expérience, en France, qui s'adresse à des petits enfants pour leur parler d'environnement dans le cadre de l'Education Nationale. Cela a été très dur à mettre en place, les gens ne comprenaient pas pourquoi parler de paysage à des petits pour que, adultes, ils aient intégrés cette façon de regarder.

Michel RACINE

Je voulais juste dire qu'il ne faudrait pas oublier une dimension qui me parait importante dans le paysage méditerranéen et sur laquelle nous avons travaillé avec Jean Bonnier pendant quelques années, c'est de la disparition de la terre. Je vois régulièrement, entre l'aéroport d'Alger et le centre d'Alger, des terrains sur lesquels le chauffeur dit « ici on faisait trois récoltes par an, maintenant c'est le béton ».

Jellal ABDELKAFI

Sur cette question de l'utilisation des sols, il est évident que s'il n'y a pas de procédures d'aménagement du territoire respectées, on ne peut rien faire. Le travail que font, en Tunisie, les ingénieurs forestiers et les hydrauliciens est remarquable. Les travaux de défense et de restauration des sols sont incroyables, mais, cependant, ce travail magnifique peut être bloqué à tout moment car le schéma d'aménagement du territoire dans une perspective de développement durable n'a aucune consistance institutionnelle et juridique.

Question 2 - Comment donner plus de place aux paysages méditerranéens dans la reconnaissance au titre du patrimoine mondial de l'Humanité ?

Sébastien GIORGIS

Sur le pourquoi de la sous-représentation des pays méditerranéens du sud à l'instruction au patrimoine mondial, Monica a émis une hypothèse : on ne parle peut-être pas de la même chose avec le même mot, ce qui est une raison culturelle fondamentale. Il y a, aussi, une autre raison possible : la présence au comité scientifique international, le montage de dossiers longs et lourds suppose des moyens et peut-être que l'on n'est pas tous égaux devant les moyens financiers à mettre à disposition ; moyens qui, par ailleurs, au-delà du sens culturel profond d'une labellisation au patrimoine mondial, procurent du développement économique.

Monica LUENGO

Etant donné que ce sont les états qui poussent les candidature de leurs sites, c'est à eux de les valoriser pour les présenter à la liste mondiale, c'est sans doute le premier problème.
De plus, souvent la notion de paysage nature/culture, qui est celle du paysage culturel selon la définition de l'Unesco, n'est pas comprise, alors il y a des dossiers très mauvais bien que les sites soient magnifiques. Mais, pour ces dossiers, ICOMOS collabore avec les pays qui le demandent. Il y a aussi des aides directement de l'Unesco. Simplement ces pays présentent leurs paysages comme un bien culturel ou comme un bien naturel, alors à l'examen, le dossier est refusé.
Pour moi, c'est très important de sensibiliser la population de ces pays : il faut introduire le terme de paysage culturel ou au moins le terme de paysage dans leur législation et leur réglementation. Si, même eux, ne reconnaissent pas leurs patrimoines comme paysages, s'ils ne les protègent pas et ne les conservent pas comme paysages, il est très difficile au patrimoine mondial de les reconnaitre. Autre problème, en ne reconnaissant pas les sites ou les biens comme un paysage, ils n'ont pas de plans de gestion pour assurer leur conservation. Faire de la recherche, faire des inventaires est essentiel, on ne peut protéger ce qu'on ne connait pas : il faut former des experts pour des études transversales sur nature/ culture conjuguée, il faut coordonner des candidatures transfrontalières, parce que le paysage ne connait pas de frontières, implémenter des plans de gestion dans le cadre des actions de développement et de planification territoriale, dans les plans de développement durable. La liste du patrimoine mondial est une liste de modèle à suivre dans la gestion et la planification pour aider au développement durable.

Jellal ABDELKAFI

Il n'y a pas de raison que nous ne fassions pas nos dossiers correctement. Je proteste, les pays du sud et de l'est de la méditerranée doivent faire leur boulot.
Premièrement, nous avons, à Tunis, le plan de protection et de mise en valeur du site culturel de Carthage-Sidi Bou Said créé depuis 1973. En 2000, il a été mis en procédure d'approbation d'une façon légale et règlementaire et puis l'approbation a été bloquée pour un projet de spéculation immobilière sur le site archéologique. La société civile a fortement réagi, mais il n'a pas été possible de faire quoique ce soit. Le lendemain du 14 janvier 2011, le conservateur du site de Carthage et moi-même avons fait une pétition internationale pour protester et porter le dossier en justice, ce qui a été fait. Mais à ce jour, le dossier n'a pas encore été réintroduit en procédure d'approbation. Un site culturel quelconque pose des problèmes de spéculation foncière et

immobilière absolument incroyables et cela signifie que le dispositif institutionnel juridique que nous avons ne correspond pas aux réalités. Du côté nord de la méditerranée, vous avez un système incroyablement au point et la protection juridique de vos sites est fascinante. A chaque fois que je viens, je suis toujours stupéfait de la qualité de cette protection, alors que chez nous, chaque matin, on s'inquiète pour ce qui peut arriver sur la plupart des sites archéologiques naturels et culturels.

Deuxième point, il y a, du côté du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO, une tendance à produire plus de documents, conventions et recommandations qu'il n'en faut, au lieu d'utiliser les documents existants. Je ne vois pas ce qu'apporte la nouvelle loi sur les paysages culturels urbains par rapport à la recommandation de 1976 Nairobi qui est remarquable, de plus elle est incompréhensible. Personnellement je proteste contre cette accumulation de textes qui reprennent les anciens pour ne pas dire grand-chose de plus.
Lorsque le comité du patrimoine mondial considère qu'un site est en péril et qu'il envoie des expertises UNESCO ICOMOS, il faut voir comment se passent les relations entre l'instance internationale et le pays. La mise sous pression de l'expertise internationale est à la limite de l'acceptable. Pour le site de Carthage-Sidi Bou Said ce n'était pas très heureux, le site de Tipaza a été mis en péril : un des parents de l'ancien président de la République construisait un restaurant sur le port, des gardiens construisaient sur le site même leur propre maison, l'archéologue qui était sur le site tremblait de peur. La pression des autorités a bloqué le processus.

Sébastien GIORGIS

Cela ne veut t-il pas dire que, si dans ces inspections, ces visites il y a cette sorte de domination, il y ait un déficit de membres des pays du sud de la méditerranée parmi ces experts ; d'où l'appel à ce que vous soyez plus nombreux candidats, plus nombreux élus pour que la culture de ces expertises change ?

Jellal ABDELKAFI

Je souhaiterais que la presse et les mouvements associatifs relayent les problèmes d'expertise. Si la presse n'avait pas défendu le site de Carthage, il n'y aurait plus de site. Les ports puniques ont été envahis par des bateaux de plaisance : l' « association des amis du Carthage » a protesté, on a fait des manifs, on a mis 4 ans pour les expulser. Il y a aussi des sociétés touristiques qui veulent construire des hôtels sur les ports puniques. Il faut bien voir dans quel contexte de pressions spéculatives nous nous situons.

Raffaella LAVISCIO

Quels sont les points que l'on peut extraire des expériences menées sur le paysage agraire péri-urbain évoquées plus haut ? Quels facteurs de succès peuvent être transposables aux autres paysages méditerranéens ?

1 - Le premier constat est avant tout leur capacité de se mettre en réseau : le Parc des Rizières, Musa, sont des exemples dans lesquels la tutelle et la valorisation de ce paysage culturel singulier passe par la connexion avec d'autres initiatives déjà en place et de fait profite des bénéfices d'appartenance à un network (réduction des frais, meilleure reconnaissance, possibilité d'entreprendre des actions difficiles pour le particulier). Cela sert pour les paysages méditerranéens, à constituer des systèmes de gestion et de réseaux dans lesquels le paysage

singulier maintient sa propre individualité, mais en même temps, doit être en capacité d'évoluer avec une force plus grande, développant partenariats et nouveaux projets capables de rassembler les instances culturelles et sociales avec les instances économiques et entrepreneuriales.

2 - Un autre facteur à mettre en lumière est aussi le lien étroit à faire avec les outils de planification locale. Le Parc des Rizières, Musa, la ferme Linterno sont le résultat d'un processus long et progressif de planification tant à l'échelle locale que territoriale. Cela demande d'une part une programmation dans le temps, d'autre part de disposer et de connaître les documents de planification du territoire, aux diverses échelles, et de mettre en acte avec progressivité les actions de tutelle et de valorisation des paysages culturels (y compris la candidature au Patrimoine Mondial de l'Humanité). Cette démarche, du reste, rendrait vraiment efficace le Plan de Gestion sans lequel une candidature à la liste Unesco est aujourd'hui non recevable.

3 - A cela se joint la capacité à répondre à une exigence sociale : les paysages agraires péri urbain répondent avec une agriculture multifonction, à l'exigence d'une alimentation sûre, mais aussi à l'exigence de sociabilité, d'éducation, de reconnaissance dans l'identité propre d'un lieu. La dimension culturelle de nos paysages méditerranéens ne peut pas alors ne pas se marier avec les activités répondant aux exigences effectives de la population qui y vit.

4 - Le paysage culturel ne peut seulement se limiter à tirer avantage du flux touristique amorcé par une candidature (flux touristique par ailleurs souvent mal absorbé), mais doit devenir une occasion d'investissement pour la communauté locale à travers des actions compatibles avec les valeurs du lieu.

5 - Cela ne peut être une simple « participation » limitée à l'implication de quelques catégories d'acteurs au processus de candidature d'un paysage culturel, mais une vraie gestion de la part des collectivités locales. Ce sont les communautés locales qui possèdent leur propre paysage et la gestion quotidienne garantit non seulement le maintien des valeurs du lieu mais aussi la capacité de le faire évoluer dans le temps avec soin et respect pour ces valeurs (évitant de réduire le paysage culturel à une sorte de musée qui éloigne progressivement le bien du contexte plus général auquel il appartient et qui se transforme inévitablement).

6 - Ceci fait émerger une des critiques majeures pour la relance des paysages culturels (et en fait surtout ceux de la Méditerranée, au vue de leur complexité) : le manque de connaissance de la part des communautés locales. Le paysage est souvent à interpréter ; toutes ses valeurs ne sont pas évidentes et souvent la communauté locale, en ne le comprenant pas, reste impuissante et incapable d'agir. Ainsi, il est fondamental de donner aux populations locales les instruments adaptés pour comprendre le paysage dans lequel elles vivent et en conséquence, en faire émerger les opportunités. En ce sens, je crois que le travail effectué par Volubilis ainsi que d'autres initiatives mises en place par ICOMOS (comme par exemple la World Rural Landscape Initiative), participe au copartage des principes, procédures et méthodes pour la connaissance du paysage agraire, et sa large diffusion à tous les niveaux de la société seraient d'une grande aide, évoluant ainsi dans la direction d'une sensibilisation à la valeur culturelle de nos paysages.

Michel RACINE

Devant le peu de représentation des pays du Sud de la Méditerranée à ICOMOS, quelles propositions des experts pour dynamiser un réseau sud-méditerranéen ?

Pour améliorer la place des pays du Sud de la Méditerranée dans la reconnaissance de leurs paysages au titre de patrimoine mondial de l'Humanité, le Comité Scientifique International ICOMOS-IFLA des paysages culturels a intégré Mohamed El Faïz, expert marocain bien connu pour ses travaux sur l'hydraulique, les jardins et les paysages du monde arabe.
Pour l'Algérie, Farid Hireche, paysagiste qui vient de publier une importante monographie sur les jardins d'Alger a déposé sa candidature pour intégrer le Comité (elle a été acceptée en novembre 2015).
Pour la Tunisie, la candidature de Jamel Abdelkafi a été déposée pour qu'il intègre le Comité au titre de ses connaissances sur le patrimoine paysage tunisien dont il a fait un inventaire remarquable. Elle sera examinée à la prochaine réunion du Comité.

DEBAT

Annick DELHAYE
Sur l'importance du niveau politique, je suis allée au Ministère de l'Education Nationale pour présenter ce que nous faisons à la Région en éducation à l'environnement et au développement durable ; j'ai été vraiment étonnée d'entendre une des conseillères de la Ministre me dire « c'est très intéressant ce que vous faites sur l'éducation au territoire ». On vit dans un territoire, donc si on n'apprend pas aux enfants ce qu'est leur territoire, ils ne s'accrochent pas à ce territoire, à leur lieu de vie. Quelques temps après Charlie, je me disais qu'on avait loupé probablement 20 ans. On risque de louper encore des générations s'il n'y a pas cette perception du territoire où l'on vit et donc dans quel paysage.

Michelle PRATS
Depuis un certain nombre d'années que je participe au comité du patrimoine mondial, j'ai été frappée par le fait que le côté politique s'accentue. Autrefois, les experts avaient le droit de parole, c'était eux qui présentaient les dossiers. Aujourd'hui, ce sont les ambassadeurs qui négocient en dehors quel que soit la qualité du dossier, si bien que les expertises ICOMOS sont de moins en moins suivies dès lors qu'elles sont négatives. Si elles sont positives, généralement, elles sont suivies. Je défendais le dossier Champagne qui était un très bon dossier, il a été suivi sans aucun problème. Pour le dossier Bourgogne, ICOMOS était contre, cela s'est négocié en coulisse et le dossier a été accepté. Néanmoins, une autre évolution me parait très importante, c'est le rôle des populations locales. D'une part, impliquer les populations locales est, maintenant, une exigence de l'UNESCO. Impliquer les populations locales par l'immatériel, par la prise de conscience de la valorisation de leur territoire. Quand Monica disait tout à l'heure, que, pour les paysages, il n'y avait pas d'implication de la part de la population, il y a eu, sur toute la Méditerranée, un groupe de travail sur l'agro-pastoralisme, à l'occasion en particulier du dossier Causses Cévennes, qui s'est réuni et a travaillé, mais ce travail n'a pas embrayé car les populations locales n'ont pas été sensibilisées et je crois que cette sensibilisation est notre défi.

Monica LUENGO
C'est vrai que les décisions du comité du patrimoine mondial deviennent de plus en plus politiques, mais aussi le travail scientifique devient de plus en plus exigeant. Le travail est très bien fait de la part des états qui représentent leur nation comme de la part des experts qui les valorisent. Je ne suis pas d'accord avec le fait que les gens s'identifient avec l'immatériel. J'ai étudié la question d'une identité euro-méditerranéenne à partir des études sociologiques : pour 35% de la population l'élément le plus identitaire, c'est le territoire, pas la musique, la religion, la cuisine, et plus que la famille. « Retourner à ma terre. Mes racines » ce sont des phrases qui soulignent l'importance du territoire.

Patrick COHEN , Parc Naturel Régional Luberon
Je voudrais intervenir sur les effets de la reconnaissance d'un paysage, sur les effets de la protection d'un paysage. Je me concentre sur le territoire que je fréquente tous les jours, mais aussi sur des territoires voisins, les parcs naturels régionaux qui sont des territoires protégés, des paysages en partie protégés. Aujourd'hui, on essaie d'aller plus loin dans la connaissance mais aussi dans les plans de gestion de ces paysages. Or, on va avoir une reconnaissance, on va avoir une protection supplémentaire, mais quels sont les effets de cette protection sur notre population? Quand on regarde les effets de la protection c'est que les paysans qui travaillaient ces paysages deviennent les proies d'une pression foncière de plus en plus importante et, petit à petit les enfants de ces paysans, qui ne travaillent plus les terres, n'ont plus les moyens d'habiter sur ces territoires et les laissent à une autre population qui transforme ces paysages ou qui les maintiennent sous forme de carte postale : on en garde l'image mais on en perd le sens. Je pense notamment à des paysages de terrasses qui semblent être encore cultivées mais pour l'image, pas pour le sens. D'où, une certaine réticence, parfois, à la reconnaissance et à la protection des paysages parce que cela induit, sur le territoire, des pressions foncières très difficiles à gérer.

Jean Pierre THIBAUD, Inspecteur général MEDDE
A quoi sert la détermination d'un nombre significatif de paysages méditerranéens emblématiques reconnus internationalement ? Il y a une tendance, un peu perverse, des états membres de la convention du patrimoine mondial à faire la course : l'Italie, l'Espagne, la France sont dans le peloton de tête, la Chine suit un peu derrière, tout cela tient d'un certain chauvinisme. En quoi c'est intéressant pour le paysage en général ? Si on essaie de définir un paysage méditerranéen, il faut qu'on ait quelque part des têtes d'affiche, des lieux d'excellence. Mais ça ne peut être uniquement des lieux d'excellence : si l'excellence me semble avoir un devoir, c'est la diffusion d'un savoir accumulé qui n'est pas un savoir de stricte conservation. Le paysage ne saurait être simplement affaire de stricte conservation, il n'existe plus s'il n'est pas géré de manière convenable, s'il n'est pas ce que dit l'UNESCO « un paysage culturel évolutif vivant ». Ce qui est intéressant, c'est que ces têtes de série aident à définir ce que peut être une qualité paysagère globale pour les paysages du quotidien des riverains de la méditerranée. Il me semble important de ne pas faire de césure artificielle, même si la catégorisation est utile parfois pour la clarté de la pensée, entre le paysage du quotidien et le paysage d'exception. Il y a nécessité de bien montrer que ce n'est pas parce qu'il y a un statut qui le rend exceptionnel qu'il est pour autant figé. Mais il a, en contrepartie de ce statut qui lui donne des avantages, ce devoir de diffusion vers le paysage du quotidien, de manière à ce que les gens ne le considère pas comme quelque chose de totalement à part de leur lieu de vie.

COMPTE-RENDU DE L'APRES-MIDI, PAYSAGES PAP

TABLE RONDE 2: LA MAITRISE DE LA QUALITE DE LA TRANSITION DES PAYSAGES MEDITERRANEENS, LIEE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET A LA TRANSITION ENERGETIQUE

Régis AMBROISE, Président collectif "Paysages d'Après Pétrole"

Les paysages de l'après pétrole. Pourquoi s'intéresser au paysages de l'après pétrole ? Les paysages des pays occidentaux au 20ème siècle ont été fortement transformés du fait d'une découverte survenue au 19ème siècle : l'énergie fossile. La houille puis le pétrole et le gaz qui ont servi à aménager le territoire n'étaient plus des énergies renouvelables comme l'eau, le vent, le soleil, l'énergie humaine, l'énergie animale. Tout d'un coup ces énergies nouvelles provenant de ressources fossiles ont permis une accélération fantastique du développement économique, entraînant une transformation des territoires.

En ce qui concerne les paysages culturels en général issus d'une période sans pétrole, on a vu, ce matin, la légitimité de mettre en œuvre une politique de protection : on les aime, ils sont beaux et on essaie de les valoriser en pensant " si on les garde, il va y avoir une rentabilité économique, il va y avoir des touristes etc." Mais, également, on a vu que les populations doivent être parties prenantes de la protection pour que ces paysages culturels soient bien défendus. Ces démarches sont utiles pour se poser la question de l'avenir de nos paysages quotidiens.

En ce qui concerne les paysages du « pétrole », qui sont les paysages du 20ème siècle, ils ont été précédés par des paysages de « l'avant pétrole » et seront suivis par des paysages de « l'après pétrole ». Depuis 10 ans, on comprend qu'il faut réfléchir à une remise en cause des paysages du pétrole. Aujourd'hui, c'est le moteur de notre développement économique qui est en jeu du fait de l'usage du pétrole, car il pollue et constitue une cause principale du réchauffement climatique. Il faut donc tout de suite se préoccuper d'imaginer et de mettre en œuvre des paysages qui ne seront plus liés au pétrole. Et si on ne veut plus être liés au pétrole, il faudra trouver des parades en s'intéressant à de nouvelles énergies ou à la remise en état d'énergies anciennes qu'on a négligées et qui donc vont retrouver une légitimité.
Les paysages culturels classés, datent pour la plupart de « l'avant pétrole ». La connaissance de ces paysages de « l'avant-pétrole », peuvent sans doute nous aider à réfléchir à la mise en œuvre de paysages de « l'après pétrole ». Il y a beaucoup de leçons à tirer de cette connaissance sur la manière de produire la ville, de produire la campagne, sans être lié aux énergies fossiles, en utilisant les ressources locales et en aménageant l'espace de façon plus pertinente pour économiser les énergies.

2 diapos très rapides :

- un paysage de l'avant-pétrole 19ème siècle avec des terrasses de haut en bas de la vallée dans les Cévennes, remis en état pour produire sans mécanisation, et peu d'engrais chimique, de l'oignon doux en AOC. C'est devenu un exemple de paysage de l'après pétrole.
- les paysages méditerranéens de « l'après - pétrole » : au lieu de mettre à plat les collines pour installer sur de grandes banquettes avec de hauts talus des vignes provoquant de l'érosion, installation de petites banquettes étroites adaptées au contexte et constituant un système

remarquable antiérosif et de grande qualité paysagère. L'objectif du collectif PAP, c'est de réfléchir, dès aujourd'hui, à comment mettre en œuvre des paysages qui seront les paysages de la période où l'on n'aura plus la disponibilité de cette énergie fossile généralisée que ce soit parce qu'il sera plus rare ou que des règlements bloquent son utilisation. Le pétrole est fondamentalement responsable du réchauffement climatique, d'où : moins on utilise le pétrole moins on augmente le réchauffement climatique.

Question 1 : Comment les paysages méditerranéens contemporains peuvent-ils garder leurs spécificités avec l'évolution climatique et l'extinction des énergies non renouvelables ?

Daniel LEBLAY, élu de la commune Mouans Sartoux

Mouans Sartoux est une petite commune de 10000 habitants de 1350 hectares qui est à l'épicentre de l'agglomération Grasse-Cannes-Antibes dont on subit la pression, à l'est comme au nord on a des montagnes, au sud la méditerranée. Depuis plusieurs années on se défend contre cette pression et on essaie de réaliser des projets irréversibles pour la qualité de vie des habitants.
Mouans Sartoux était une commune qui participait à la culture des fleurs pour Grasse, capitale de production de parfum. Mouans-en-Sartoux, historiquement est tournée vers Grasse avec ses activités agricoles liées au parfum, Ce n'est pas une ville touristique bien que située à 7 kilomètres du littoral.
On a échappé aux risques de devenir une cité dortoir de Cannes et d'Antibes, grâce à notre maire André Aschieri depuis 1974, avec des actions qui ont réussi a endiguer des projets d'intérêt général comme les autoroutes pénétrantes… On a rééquilibré la ville, l'activité économique s'est redéveloppée. On est la seule commune du bassin rattachée à Grasse qui est en excédent en termes d'emploi par rapport au nombre d'actifs résidents.

La première question à laquelle nous avions à réfléchir « Comment garder les spécificités de notre commune ? », en particulier comment garder la spécificité de nos paysages, leur identité patrimoniale par rapport à l'évolution des besoins ?
Notre travail, c'est de continuer l'identification de la biodiversité, de la protéger quelques fois jusqu'à la maitrise foncière, pour être sûr que soit préservée la vie des générations futures et la qualité de vie des populations du moment. On continue à acheter des lopins de terres de forêt, souvent terres agricoles gagnées par l'enforestation ; même si la qualité de la forêt n'est pas d'une grande valeur, on contribue au stockage du carbone. La commune, qui fait 1300 hectares, a 400 ha de forêt dont 200 hectares à la commune.
Dans les espaces urbanisés, dans le dernier PLU (Plan Local d'Urbanisme) voté en 2012, on a essayé de créer des coulées vertes : on veille à ce que, dans les espaces urbanisés, tout ce qui peut permettre à la nature de respirer, de circuler soit préservé.

Grâce au développement de l'activité économique, on a pu financer, à la demande de la population, l'acquisition du château, déjà repéré par des intérêts touristiques internationaux : on rejoint ici la participation des habitants pour orienter ou renforcer une inspiration d'une équipe d'élus. Depuis on a créé des cheminements piétons végétalisés pour relier un quartier à un autre. Sur un grand espace dédié à la construction de logements, on a décidé de créer un stade de football quasiment en plein centre-ville, cela veut dire que toutes les familles peuvent envoyer leurs enfants en activités sportives associatives, à pied, sans avoir la contrainte des véhicules. On a invité les promoteurs à préserver les espaces forestiers et les habitants bénéficient d'un bois en

pleine forêt. Donc, cela fait deux bois, un habité avec des activités sportives et de loisirs et l'autre associé au château pour lequel nous accompagne Gilles CLEMENT. Pour les enfants, on a réalisé, en forêt un sentier botanique.

Un deuxième problème important : l'eau qui était en1974 sous l'emprise d'intérêts privés. Un des premiers actes de la municipalité après les élections municipales a été de reprendre la maitrise de l'eau, cette eau, bien commun, indispensable à la vie sous toutes ses formes. Notre service de l'eau, en régie municipale depuis 40 ans, a inspiré nos autres modes de gestion qui sont tous en régie municipale. On veut assurer, auprès de la population, la transparence de tous les modes de gestion ; par exemple, dans les espaces urbanisés, depuis une quinzaine d'années, on est en gestion différenciée des espaces verts avec un arrosage contrôlé et l'élimination des intrants chimiques.
On a choisi, depuis le dernier PLU, de densifier la ville autour des pôles de services et des axes de transport, pour préserver les espaces naturels. On a mis 30 ans pour sauvegarder la voie ferrée qui relie Grasse à Vintimille grâce à la Région, à sa place il devait y avoir une autoroute : quand André Aschieri est devenu député, il a pu défendre le trafic ferroviaire et, depuis 2005, on bénéficie à nouveau d'une voie ferrée et la gare a été réouverte aux voyageurs en 2011. Il y a un axe routier qui accueille les bus et, de part et d'autre de cet axe, il y a des pôles de services publics. Il y a des surfaces qu'on a décidé de densifier de manière à soulager les anciennes zones semi-urbaines. Un exemple de densification dans le village : on a inventorié toutes les dents creuses pour la création de logements, on essaie de faire en sorte, avec les bailleurs sociaux, qu'il y ait aussi des jardins familiaux en pied d'immeuble pour que la biodiversité soit aussi présente dans des lieux de la vie quotidienne. Biodiversité, santé, alimentation, mixité, cohésion sociale, ce sont des avantages à expérimenter avec les jardins familiaux.

Il faut comprendre que si on n'arrive pas nous à regrouper la population vers les services de proximité, on va avoir un émiettement de l'installation de cette population qui va compliquer les questions de circulation voire de stationnement, mais aussi les questions de santé, de qualité de l'air et de paysage, chacun va vouloir construire où il l'entend. En ce moment c'est l'axe fort de notre mobilisation, pour gagner ce pari de la densification alors que beaucoup ont en tête une image totalement différente du paysage urbain.

On aimerait que dans l'aménagement urbain, on soit en mesure d'imposer une règle pour limiter l'urbanisation à des axes, desservis par des transports avec un bon cadencement dans un périmètre de 300 mètres ou de 500 mètres. C'est une demande de règlementation que nous faisons à l'Etat.

Nerte DAUTIER

Vous avez pu voir qu'il y a 7 étudiants qui sont arrivés. Ce sont des étudiants qui sont sur un campus organisé par l'APARE et le CME Centre Méditerranéen de l'Environnement avec lesquels nous travaillons. Il y a 5 tunisiens et 2 français, et le but du campus c'est la participation des citoyens à l'adaptation au changement climatique dans un quartier de la périphérie d'Avignon. On est en plein dans notre sujet. Je les remercie d'être présents et de s'intéresser à ce travail.

Odile MARCEL, philosophe, Vice-Présidente du collectif PAP

Vous venez de démontrer avec clarté comment, pour prendre en compte les enjeux de demain, on peut parvenir à intégrer les différentes fonctions de l'espace dans des propositions paysagères qui

permettront d'économiser de l'énergie et surtout de vivre mieux. Si les gens habitent des espaces qui fonctionnent mieux parce qu'ils concentrent les services, sont mieux orientés par rapport à la lumière, la chaleur, la verdure et la biosphère tout en faisant économiser du temps et de l'argent, évidemment les gens entreront-ils dans la transition énergétique avec beaucoup plus de conviction.

Notre thème PAP c'est l'idée que le paysage est une solution pour le développement durable, qu'on ne peut pas faire de développement durable qui ne soit spatialisé et que le paysage est ce qui permet de mutualiser, de fonctionnaliser et d'économiser quand on aménage le milieu de vie. Le développement durable ne peut pas se faire autrement que par des solutions spatiales. Ce qui veut dire prendre en compte les différentes fonctions de l'espace et les élaborer dans un projet qui les mette en forme, qui leur donne une évidence visuelle. Les fonctions du quotidien peuvent se présenter dans une forme inventive et séduisante. En assumant leur dimension culturelle, les formes nouvelles de l'habitat économe, les voies pour se déplacer et les lieux du loisir convient tout le monde à la vie de demain à laquelle ces lieux ont donné une évidence. La dimension immatérielle de ces espaces qui ont une forme, évoque des modes de vie différents, une société plus fluide, plus consciente du monde vivant autour d'elle et aussi de la limitation des ressources terrestres. Les gens entreront alors dans la transition climatique non pas en se disant « c'est terrible, on a moins d'argent, il va falloir économiser l'eau et tout le reste», mais reconnaîtront vivre dans un monde plus cohérent d'un point de vue social et plus fonctionnel dans sa façon de ménager les ressources naturelles. C'est cela que veut dire « paysage », finalement. C'est un aboutissement de tout ce que nous avons cherché depuis plusieurs décennies.

Il y a trente ans, nous tous qui travaillons sur le paysage ne savions pas si nous étions des conservateurs, des nostalgiques ou des experts érudits attachés à quelque chose que personne ne comprenait et dont plus personne n'avait plus l'usage. On cherchait le centre de gravité de cette question du paysage, comment la comprendre et la faire comprendre. Le paysage repose, pour une part, sur l'étude des compositions du passé, cela ne veut pas dire que l'exigence de la composition paysagère relève d'un conservatisme. A l'inverse, on peut dire que cette exigence héritée du passé construit nos identités sensibles et par là notre capacité à pouvoir donner un lendemain à notre histoire. Cette exigence est une ambition de cohérence, de lisibilité et d'accomplissement pour la conception de nos espaces de vie.

A cet égard, on peut comprendre la politique des monuments et des sites non pas comme une sanctuarisation de belles choses, une dévotion pour la beauté intouchable du passé, mais comme la compréhension de l'histoire humaine et de ses différents accomplissements dans le temps. L'invention des formes de l'espace raconte pour quoi les sociétés ont vécu, pour quoi elles ont été exposées à certains échecs, pour quoi elles se sont battues. Le sens du monument, le sens du site, ce n'est donc pas seulement la conservation d'une beauté prise pour elle-même : ce qui est en cause c'est le phénomène humain, sa tentative et ses accomplissements dans un déploiement historique qui n'est pas achevé.

Ce matin, Monica a posé une question importante et qui peut nous mettre très mal à l'aise : « Est-ce que, d'une culture à l'autre, nous parlerions de la même chose en matière de paysage ? Les cultures non-occidentales connaissent-elles la catégorie et l'expérience du paysage, soit ce qui est ressenti par un sujet devant le spectacle du monde ? Ont-elles un mot pour le dire ? Se préoccupent-elles de savoir donner à l'espace un accomplissement qui puisse être communément ressenti par les citoyens ? » Quand on parle de ces questions d'aménagement, n'oublions pas que nous appartenons à des sociétés qui se sont démocratisées peu à peu depuis la Renaissance, qui

ont développé les individualités et le droit des gens. De ce fait, nous avons un sentiment de responsabilité, la conscience d'un certain savoir-faire pour travailler ensemble dans une société bien gouvernée. L'accomplissement donné à l'espace signe notre capacité à construire ce bien commun, notre capacité à lui donner forme. Dans la nôtre, comme dans toute histoire humaine, il y a des difficultés, des inaccomplissements. Il y a des défis à relever, auxquels il va falloir faire face.

A ce propos, la question « Pouvons-nous partager notre expérience occidentale du paysage ?» peut prendre une forme relativiste que je trouve dissolvante et masochiste : nous, les occidentaux, quand nous parlons de notre sentiment patrimonial ou que nous ressentons positivement l'organisation d'un espace composé en paysage, nous évoquerions une attitude qui nous est particulière et qui, reposant sur l'arbitraire des signes culturels, n'aurait ni universalité ni fondement. Il faudrait alors laisser chacun à son propre regard ou absence de regard, laisser l'indifférence qui tolère toutes les différences. Je pense qu'en perdant le sens d'un horizon commun qui puisse exister entre les sociétés, ce débat devient malsain. Nous devons réussir à nous entendre sur certains fondamentaux entre le nord et le sud, en définissant mieux ce que nous avons en commun : le respect des droits humains, le refus des abus du pouvoir. Ce que nous avons en commun, en particulier nous les sociétés du Livre, est une certaine conception du divin, et par là une affirmation concernant les possibilités et les devoirs de l'homme.
Pour interpréter ces relations entre les civilisations du Nord et du Sud, la dimension spéculative a son importance et ses répercussions sur la sphère anthropologique. La civilisation chrétienne a opéré une mutation depuis la Renaissance, de ce fait nous ne sommes pas sur la même marche que d'autres cultures qui ont aussi la religion du Livre, qui sont nées aussi dans le désert, et pour qui Dieu est invisible.

Quand on va dans les Pays du Maghreb, on ressent à quel point nous sommes cousins ou frères, nous avons des expériences fondatrices comparables. Je trouve particulièrement impressionnants les cimetières, ces étroites buttes de terre où aucun nom ni signe d'importance sociale n'apparaissent, il y a juste des tumulus face à la Mecque, c'est-à-dire face à la lumière de l'éveil futur. Je trouve qu'il y a une noblesse dans cette façon de faire qui nous renvoie à nos traditions d'anonymat et des tombes collectives du début du christianisme. Nous avons vécu les mêmes transitions symboliques pour nous construire en tant qu'êtres humains, nous avons des racines communes. Néanmoins, à la fin du Moyen Age, l'attente de la fin des temps est peu à peu éclipsée par une exigence de rayonnement de l'idéal ici et maintenant, et un désir d'accomplissement au sein de la création terrestre. Le Paradis de l'idéal doit modeler la terre, l'homme peut respecter et aussi parfaire la création. Les cisterciens ont inventé ou notablement amélioré les moulins, les canaux, la métallurgie etc. Peu à peu on est allé vers ce qu'on appelle la Renaissance, qui n'est pas en rupture avec le Moyen Age mais en procède plutôt. La Renaissance affirme que la loi ne vient pas du ciel, mais de la compétence humaine à trouver le juste. Le droit et le pouvoir se fondent sur « la nature » et la raison, pas sur le droit divin. Au cours des siècles, nous avons donc développé des compétences pour tenter de gérer ensemble la Cité et de lui trouver une loi commune. C'est cela qui nous différencie d'autres civilisations du Monde qui ont continué à penser que les lois étaient sacrées et qu'elles venaient de Dieu. Elles subissent les dictatures parce que, pour elles, les lois ne relèvent pas d'un droit ni d'un pouvoir humain.

Le développement de cette histoire s'incarne très évidemment dans notre relation à l'espace qui, pour nous, n'est pas seulement ce que nous regardons, mais aussi ce sur quoi nous avons mis notre marque pour signifier une société organisée et bien réglée. L'espace, c'est ce qui évoque et forme le cadre de notre engagement de liberté, de notre engagement d'individu.

Vous connaissez cette expression d'Emmanuel Kant « les Lumières, c'est sortir d'une minorité dont nous sommes responsables ». Sortir du Moyen Age par la Renaissance et les Lumières, c'est sortir de cette minorité qui fait que, quand on est petit, on subit la loi des pères. La chose est normale tant qu'on est mineur, mais pas si l'on souhaite devenir majeur, c'est-à-dire pouvoir s'affirmer comme individu et comme personne pour fonder une cité sur la base de contrats et de compétences. Donc vive la classe moyenne, vivent nos compétences associées, nos engagements et nos solutions pour réaliser mieux un monde de demain qui soit plus durable et plus équitable. Pour ce faire, la voie est celle de l'engagement collectif, d'un choix de société et des programmes d'actions qui lui sont liés. Aménager la terre est un projet politique. Le paysage, c'est le rêve d'un monde habité que nous aurions réussi à faire nôtre en l'aménageant et le civilisant, et aussi à reconnaître comme nôtre, parce que nous en faisons partie en tant que vivants émergés dans ce coin du cosmos.

Nikola WATTE, Président Fédération Française Paysage Paca

Je vais essayer de m'attacher à remettre ce questionnement par rapport à ma pratique de paysagiste-concepteur. Dans nos pratiques quotidiennes, on essaie de s'adapter à ces enjeux d'évolution climatique et d'après-pétrole. Avant de venir, je lisais un document de paysage d'après pétrole paru dans Passerelle et il y a une phrase qui m'a plu « le vélo est le moyen le plus adapté à l'après pétrole parce qu'il le précède ».
En rapportant cette phrase au paysage : de quelle manière le paysage méditerranéen est adapté à « l'après-pétrole », je pense parce qu'il le précède aussi, car justement quand on revient à « l'avant-pétrole », on se rend compte que la Méditerranée avait mis en place des savoir-faire pour s'adapter à un climat rude, à un manque de moyens, à un territoire pas forcément apte à l'agriculture : les murs en pierre sèche, les canaux d'irrigation. Une sorte de génie pour résister aux contraintes et avancer dans un projet d'homme qui s'adapte à son territoire.
Actuellement, chaque professionnel, au quotidien, se rend compte que les moyens qu'il avait avant pour aménager, pour créer du territoire, sont de plus en plus limités. Ce que je trouve intéressant, dans cette pratique de paysagiste, c'est de questionner ces dynamiques et ces logiques qui existaient avant, de les réintégrer dans des projets moins coûteux financièrement et en termes d'environnement, plus intelligent. On a chez les paysagistes, des manières de faire des aménagements et d'avoir des idées sur leur gestion, seulement on n'est pas missionné pour la gestion. Donc, c'est intéressant de pouvoir mettre en place des systèmes qui sont déjà autogérés.

Le paysagiste doit pouvoir requestionner les personnes qui l'interpellent sur de la création de territoire ou de la création de projets. Je travaille, actuellement, à Miramas où il y a des terres agricoles qui ne seront plus agricoles, sur un projet avec des logiques habituelles, sans plus de questionnement : on rase tout, on met en place un projet d'arrosage automatique, puis seulement on questionne le client sur ses capacités à entretenir, à gérer ou même simplement à faire le projet. Ceci parce qu'on a de plus en plus d'exigences en termes règlementaire. C'est un projet commercial et il y a des commissions qui vont questionner ce projet, sur la manière dont il fonctionne et dont il respecte le site. Quand on commence à mettre en place tout cela avec le client, on se dit qu'il y a peut-être quelque chose à faire pour que le projet passe, surtout comment il doit prendre en compte la gestion : donc on est resté sur des systèmes d'irrigation traditionnelles gravitaires, on inonde, on récupère le projet, même si socialement, il peut être critiquable parce qu'on a un espace commercial sur des anciens terrains agricoles, évidemment qu'on peut avoir d'autres idéaux. Finalement n'est-il pas nécessaire d'accompagner ce projet là, parce que c'est un projet où actuellement il y a de l'investissement et les personnes qui le portent,

à avoir quelque chose d'intelligent en termes de création, de gestion, de respect du paysage et de création d'un paysage adapté à de nouveaux usages.
Finalement la Méditerranée a, dans ce qu'elle a créé dans le passé, des réponses pour le futur pour qu'il soit plus respectueux de son identité. Dans ce projet là on respecte ces systèmes d'irrigation de canaux qui sont présents, plutôt que de les laisser couler à vide. Finalement on continue de les utiliser et aussi dans le sens où on a aussi des réponses paysagères à apporter sur ce questionnement du passé et sa réintroduction dans des usages du quotidien actuel.

Michel TEULE, sociologue au CERFISE

Pour la première question, je vais avoir une approche plus générale que je déclinerai de façon plus concrète en répondant à la deuxième question sur les pratiques locales.
Je précise, je suis sociologue dans un bureau d'études associatif, le CERFISE qui réunit différentes disciplines liées à l'aménagement du territoire et urbain et réalise des missions d'étude et d'accompagnement de projets.

Dans ma pratique de sociologue, je tiens à souligner toute l'importance de l'approche par le paysage que nous conduisons depuis de longues années, ayant découvert que l'entrée par le paysage est un levier puissant de rassemblement autour de problématiques d'aménagement en particulier sur des territoires conflictuels. Je pense en particulier à tous les projets autour de l'habitat diffus où le paysage est arrivé comme une bonne clé pour amener chacun, élu, techniciens, habitant à venir discuter dans le respect des uns et des autres. Le paysage c'est un patrimoine que l'on partage et qui permet de poser les bases d'un travail partagé. De plus, dans les analyses que nous conduisons pour la projection de projets urbains, le regard du paysagiste est toujours très enrichissant par ce qu'il peut apporter quant aux évolutions historiques et sociales, les pratiques locales y compris actuelles.

La question aujourd'hui est celle de l'évolution climatique et de l'évolution des paysages en relation aux risques causés par cette évolution. Nous savons que le bassin méditerranéen a déjà été identifié comme un des points chauds majeurs quant aux impacts du réchauffement climatique. La question du devenir du paysage dans ce contexte ne peut être abordée sans être placée au cœur même des enjeux de prévention et de correction des effets du réchauffement climatique.
Depuis quelques décennies, de grandes orientations planétaires ont été tracées qui sont déclinées à l'échelle de grandes régions mondiales. Mais il est de plus en plus admis que la déclinaison doit se faire aussi à l'échelle locale en prenant en compte et favorisant des projets locaux et d'initiatives citoyennes, ce qui impose des modifications dans les modes de pensée professionnelle des paysagistes ou des sociologues et des autres intervenants de l'urbain. Pour cela, il y a nécessité de se mobiliser tous, décideurs, chercheurs, professionnels, usagers et habitants à travers des projets qui puissent faire sens pour chacun.

Il faut surtout, et là c'est le sociologue qui parle, se prémunir d'oublier l'usager en tant qu'acteur-concepteur de ses espaces de vie et de l'associer à côté de la maitrise d'ouvrage et de la maitrise d'œuvre en tant que « maitre des usages ». C'est un terme qui commence à bien être utilisé et développé. La « maitrise d'usage » me semble au cœur des changements nécessaires, y compris pour que les objectifs de prévention des effets climatiques puissent être compris et pris en charge socialement. Mais pour cela, il est nécessaire que les projets fassent sens pour les personnes dans leur diversité de positions institutionnelles ou sociales. Un sens qui signifie que les changements en matière de consommation, de gestion de l'énergie, de comportement dans l'habitat et les lieux

de vie, sont utiles et nécessaires. Il est donc indispensable pour tous de clarifier les raisons de la nécessité de la prévention du changement climatique, de la nécessité de mettre en place des bâtiments et des villes intelligentes. Ce qui change finalement la perspective, c'est de placer l'humain au cœur des projets plutôt que la technique. Face à cela, les dimensions identitaires et patrimoniales des territoires ne sont pas des freins pour autant qu'elles soient abordées pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire une compréhension des paysages comme non immuables et changeant eux-mêmes sous l'action du temps et des hommes. L'important alors est de viser à ce que leur état soit en correspondance avec la satisfaction des besoins élémentaires, à la distribution équitable des ressources et à leur renouvellement.

Régis AMBROISE

Je voudrais demander à Catherine RETORE, chargée de mission à la Région sur les questions du paysage, comment dans votre métier vous intégrez la question des enjeux par rapport au réchauffement climatique ?

Catherine RETORE, chargée de mission à la Région Provence- Alpes- Côte- d'Azur sur les questions du paysage

Je suis chargée de mission sur le changement climatique à la qualité de l'air au sein de la direction du développement soutenable. Il y a 1 an, la Région a engagé une étude que nous avons suivi avec mon collègue Dominique RAULIN et qui vient de se terminer « changement climatique et évolution des paysages ». L'objectif de cette étude était de faire une proposition à la Région sur les moyens à prendre pour mieux comprendre l'évolution du paysage en tant que paysage naturel mais aussi économique, en tenant compte de la biodiversité, et de tous les thèmes qui sont importants à l'équilibre de vie au quotidien.
Cette étude se veut régionale, on a déterminé 6 grands espaces paysagers qui sont chacun référent d'un modèle : le modèle montagne, le modèle forêt, l'étang de Berre industriel etc. Pour ces 6 grands espaces paysagers, on a étudié la situation aujourd'hui et les propositions pour le futur compte tenu du changement climatique dont on ne sait pas à quelle date exacte il va arriver. S'il y a des prospectives à l'échelle nationale, voire internationale, il n'y en a pas beaucoup à l'échelle locale et c'est tout l'enjeu de cette étude de faire un zoom avec des technique de prospectives et de données climatiques. Je pense, qu'en réponse en partie à votre question, c'est la mutualisation des connaissances des paysages de « l'avant-pétrole », « du pétrole », et des techniques des nouvelle industries. Donc c'est une nouvelle façon de s'adapter compte tenu de contraintes liées au climat.

DEBAT

Michel RACINE
Comment coupler une indispensable dimension identitaire et patrimoniale avec une vision prospective, afin de créer des paysages fonctionnels contemporains répondant à de nouveaux besoins matériels, à de nouvelles conditions environnementales et à de nouvelles utopies ?
À l'heure des changements climatiques et de la raréfaction des réserves d'eau, un des enjeux majeurs des villes du monde arabe confrontées à une hyperdensification et à l'envahissement de l'automobile, est d'éviter par-dessus tout les modèles d'hydraulique et d'habitat importés, de revaloriser le concept de jardin auprès des habitants et des responsables, de revisiter les traditions jardinières méditerranéennes - un immense travail scientifique, de sensibilisation au vivant, de mobilisation citoyenne pour :

- faire redécouvrir l'intelligence et les plaisirs du patrimoine de jardins arabes encore réhabilitables,
- réintroduire le jardin en ville, en réhabilitant les jardins publics, en ouvrant des jardins partagés, en réaménageant des surfaces de toitures-terrasses pour les végétaliser,
- revaloriser le côté immatériel du jardin et des domaines associés pour faire exister des concepts partagés et le patrimoine matériel,
- partager savoirs et savoir-faire de la cuisine pour mieux prendre en considération le patrimoine de jardins d'alimentation, revisiter ensemble cuisine et santé, faire découvrir l'intérêt du bio,
- revaloriser les pratiques individuelles et collectives de gestion de l'eau et des jardins.
- créer, avec les techniques d'aujourd'hui de l'eau de nouveaux paysages tirant parti des qualités bioclimatiques de chaque site, des réseaux de biodiversité à l'écart des autos, de nouvelles « oasis » urbaines.

Véronique MURE
En 1995, j'ai écrit un ouvrage sur les jardins de garrigue au titre de mémoire d'un paysage. C'était l'envie de garder la mémoire de ce paysage qui disparaissait. Je l'ai réédité en 2007, la situation avait alors totalement changé et j'ai écrit l'inverse pour dire que c'était devenu un modèle des jardins d'aujourd'hui. Je trouve que ce qui est ma propre expérience illustre ce qu'on dit de ces paysages de « l'après-pétrole ».

Denis LACAILLE, Volubilis
J'ai beaucoup apprécié l'intervention de Monsieur LEBLAY, ce que je trouve très intéressant c'est d'être ici entre le discours d'Odile Marcel très philosophique et un discours d'élu très complet. Vous parliez de PLU, sur des parcelles vous dessinez une trame verte et je voudrais savoir par quel moyen vous voulez imposer cette trame verte ?

Daniel LEBLAY,
L'idée est que dans ces zones qui, par exemple, étaient autrefois des parcelles entre l'urbain et le naturel, des zones d'habitat dispersé, on a anticipé sur l'évolution de la règlementation urbaine qui pouvait autoriser, éventuellement, une densification et poser des inconvénients par rapport à la nappe phréatique ou à la biodiversité.
On a essayé de regarder comment fonctionnait la nature : ce que les gens ont laissé pousser en nature ordinaire en milieu semi urbain et voir s'il y avait des chemins à préserver, on les a mis en enquête publique puisqu'il s'agissait du PLU. On avait le droit puisque le législateur avait prévu cette possibilité de création de coulée verte en milieu urbain ou semi urbain. C'était cohérent aussi avec le travail que fait la Région dans ce domaine là sur les trames vertes et bleues; cohérent avec ce qui se préparait au niveau de notre SCOT. On a été les seuls à le faire, puisque dans les autres communes le SCOT n'est pas encore abouti. Il y a eu des difficultés avec certains propriétaires qu'on a réglées au cas par cas. Mais, globalement, cette trame verte est restée à 95% telle qu'elle avait été dessinée.
Quand on a nos propres arguments, on essaye de dire aux propriétaires qu'on ne veut pas les spolier, qu'ils n'ont pas encore construit et qu'on va faire en sorte qu'ils puissent construire au regard de la loi précédente. Pour autant, il faut qu'ils participent à l'intérêt général de préserver cette nature qui s'est déployée, c'est leur qualité de vie, peut-être que leur patrimoine mobilier prendra de ce fait de la valeur. C'est le type de discours qu'on essaie de tenir et ça marche dans la majorité des cas.
Les Espaces Boisés Classés sont des espaces qui interdisent toute occupation du sol. Les trames vertes, selon la réglementation, sont des propositions plus souples : on a la possibilité de cheminer

à la condition qu'on n'imperméabilise pas le passage pour faire passer des réseaux. On s'est raccroché à la cohérence du discours national qui, quelquefois, rend bien service aux élus locaux.

Jean BONNIER
Je voudrais vous faire part d'une certaine crainte que je ressens. L'idée « d'après pétrole » est une idée qui me paraît actuellement assez peu réaliste en ce sens que j'entends dire à peu près partout qu'on va assister à une explosion nouvelle de ressources fossiles, de ressources pétrolières, de ressources gazières et que la guerre du pétrole va commencer. C'est-à-dire que le prix à 40$ le baril va durer de telle façon qu'il va détruire les politiques d'économie d'énergie, que tous nos états s'évertuent à mettre en place. Donc, je suis assez pessimiste.

Ma deuxième considération est que s'il faut économiser les ressources fossiles pour des raisons de gaz à effet de serre, la solution, je pense, est d'aller choisir des domaines économiques dans lesquels il est encore intéressant d'utiliser ces énergies fossiles et de les diminuer dans les domaines où elles ne sont plus intéressantes.
Il y a des choses qu'on peut faire sur le sol qui sont de l'injection d'énergie pour accélérer les mécanismes naturels. Un arbre pousse tranquillement ses racines, il émet des substances chimiques, détruit la roche mère, se fait des passages donc il fabrique du sol : rendez-vous dans 4000 ans et on constatera 10% d'accroissement du matériel pédologique. En Algérie ou au Maghreb, les théoriciens de la défense et restauration du sol ont dit accélérer le mécanisme de reconstitution des milieux naturels par un apport massif d'énergie, de l'énergie soit humaine, soit avec des super bulldozers, de l'énergie pas chère et disponible pour accélérer les mécanismes pédologiques. Alors simplement, on choisit entre aider le sol à se reconstituer ou bien permettre à ma voisine d'amener ses enfants à l'école en 4X4. C'est pour cela que je mets un bémol au mot « après-pétrole ». Dépêchons nous de faire tant qu'il y a du pétrole des choses qu'on ne pourra peut-être plus faire après quand on n'en aura plus.

Régis AMBROISE
Je suis tout à fait d'accord là-dessus. On va aider des agriculteurs qui ont de grandes surfaces. Par exemple si on veut qu'ils remettent en valeur des prairies et qu'ils replantent des haies, évidemment on va planter les haies avec un tracteur.
Sur la question du titre « paysage d'après pétrole », c'est évident qu'il y a un côté un peu publicitaire, provocateur. C'est vrai que le gaz de schiste va plutôt faire baisser le prix du pétrole, mais plus le prix baisse, plus l'enjeu climatique augmente et risque de nous obliger à des contraintes juridiques ou règlementaires et ce sera très dur car ce sera contre l'économie.
Mais travailler sur les questions de « l'après-pétrole », réfléchir aux modèles qui soient beaucoup moins dépendants des énergies fossiles que ce soit dans l'urbanisme, dans l'agriculture, dans les transports à des nouvelles formes, fait qu'on sera prêt à les généraliser, le jour où ce sera inévitable.

François GONDRAN, conseiller architecture, espaces protégés à la DRAC PACA
Je trouve que ce thème est intéressant de lier « l'après-pétrole » au paysage parce que je me suis rendu compte que pour préserver les villes anciennes, pour préserver les paysages traditionnels, un des gros problèmes c'est qu'il y a de gros tracteurs, de grosses voitures. La protection des paysages est difficile à faire car c'est extrêmement complexe ; pour y arriver il faut des renversements épistémologiques, il faut trouver une nouvelle éthique qui permet de détricoter des processus vicieux et mettre des processus vertueux. Il faut que la petite fille de la dame du 4x4 rentre de l'école en disant « il faudrait que tu m'emmènes en vélo la prochaine fois ».

La loi sur la politique des AVAP (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine), votée en 2010, a imposé aux architectes et aux maires de tenir compte du développement durable dans la protection du patrimoine, de façon très paradoxale d'ailleurs puisque il s'agit de pouvoir interdire, par exemple, des panneaux photovoltaïques sur les toits de petits villages, alors que les panneaux photovoltaïques et toutes énergies renouvelables, sont favorisés et libérés de contraintes administratives.
On a réfléchi à cette innovation extraordinaire qui consistait à associer la population au processus de protection du patrimoine paysager et à lui donner une teinte de développement durable ; or une des choses très intéressante dans le développement soutenable, c'est bien qu'il y a un volet économique, un volet environnemental et un volet social, voire culturel qui consiste entre autres à changer de regard sur l'espace dans lequel on vit et donc sur notre mode de vie. Du coup le patrimoine devient une part de ce volet culturel. Les gens sont attachés, entre autres, au lieu où ils ont vécu enfant. A travers la démarche des AVAP, on met en place une réflexion à l'échelle d'une commune avec un comité local, des équipes pluridisciplinaires qui tous discutent ensemble, rebâtissent, dans le document d'urbanisme, une dimension culturelle et comment adapter les questions d'énergies renouvelables ou de dispositifs vertueux par rapport au développement durable dans un document d'urbanisme avec un discours culturel en même temps. Ce qu'on préserve en fait c'est un mode de vie, c'est un cadre de vie, c'est un vivre ensemble. L'antinomique c'est les Macdo, Auchan avec toutes ses filiales, l'entrée des villes avec les ronds-points, et on voit bien qu'on ne vit pas cela si bien.
Je pense que, si il y a un « après-pétrole », c'est surtout d'inventer comment vivre mieux dans des conditions plus difficiles sur le plan climatique.

Question 2 : Quelles sont les conditions économiques et sociales pour réaliser des expériences novatrices et opérationnelles dans les paysages méditerranéens en transition ? Comment envisager la prise en compte de cette transition par les habitants sur un territoire méditerranéen : le territoire quotidien, les savoir-faire, le "petit" patrimoine ?

Régis AMBROISE

On tombe pile dans la deuxième question qui est quelles sont les conditions économiques et sociales pour réaliser ces évolutions.
Avant de parler de cette question comme tout à l'heure et pour donner un peu le ton, je voudrais présenter la fresque du bon gouvernement qui présente un projet technique très en avance pour son époque : les terrasses, l'architecture, le dôme, etc...On y voit également représenté un discours social et politique : on voit que, par rapport aux féodaux, ce sont des marchands et des banquiers qui prennent le pouvoir et qui se trouvent des alliés parmi les commerçants et les artisans à qui on laisse la possibilité de s'organiser. Sur la seconde photo, on voit la même chose en agriculture, les serfs sont devenus métayers, ils ont de belles maisons, indépendamment du château qui reste pour les seigneurs. Ils travaillent en intégrant de nouvelles techniques qui étaient souvent amenées par les arabes. On revient toujours sur des acquis anciens, mais qui ne pouvaient être repris que si on s'engageait dans une transition sociale très importante que fut la Renaissance.

Aujourd'hui, si on en reste dans des choix techniques, on n'ira pas très loin, par exemple lorsque EDF aura mis des éoliennes partout et arrêterait d'utiliser le pétrole, que les grands banquiers auront soutenu ces nouvelles énergies, on n'aura rien changé dans les rapports sociaux et les gens continueront à utiliser leur douche 3 fois par jour, on resterait dans un individualisme très fort. Je trouve cette fresque très passionnante car elle nous dit qu'on doit réfléchir en même temps à un projet technique, nouvelle architecture, urbanisme etc., mais également à une réforme politique et sociale. Tout cela pour dire qu'il faut intégrer la question du social et la question de la qualité du paysage.

Daniel LE BLAY

On parlait de « mémoires » tout à l'heure. Nous nous sommes servis de la mémoire qui existait sur la commune pour estimer quelles étaient nos ressources en terres fertiles, pour tendre vers une autosuffisance alimentaire. On a conscience, qu'en Région PACA, on est exposé à des ruptures d'approvisionnement si on laisse la déprise agricole augmenter. Nous avons fait un calcul à partir de deux sites : celui de notre régie de restauration qui travaillait jusqu'alors en achat d'ingrédients pour la cantine scolaire et un site relié au réseau des jardins de Cocagne, entreprise d'insertion par l'économie, qui travaille en distribution de paniers. Nous avons pu nous rendre compte que pour un territoire de 10 000 habitants, il faudrait dégager 130 hectares en maraichage sur 1350 hectares (près de 300/400 sont en surface naturelle protégée). Qu'est-ce qu'on va trouver comme mémoire dans la commune qui va nous permettre de faire réapparaitre des surfaces qui autrefois étaient cultivées et on a eu recours au cadastre napoléonien qui nous donne des informations sur l'utilisation des terres ? Dans le PLU, on est parti de 40 hectares, on en est aujourd'hui à 112 hectares dédiés à l'agriculture : on a multiplié par trois les surfaces agricoles. Mais, on ne s'est pas contenté d'inscrire des zones agricoles, on a défini des sites précis avec des possibilités

d'accueil d'agriculteurs, de manière à ce qu'on puisse tout de suite les orienter vers des sites et des propriétaires quand il s'agit de propriétaires privés.

Cette action nous a permis de nous mettre en phase avec une aspiration qui existait dans le domaine de la restauration scolaire, celle d'évoluer vers une alimentation plus saine. Dans le travail de réflexion que je menais, avec mon collègue Gilles PEROLE de la restauration scolaire, on bloquait sur les problèmes de règlements d'appel d'offre, et on n'avait pas la garantie que les ingrédients qui nous seraient proposés soient vraiment des aliments bio parce que la règlementation européenne apporte trop de souplesse ; de plus, en termes de bilan carbone ce n'est pas très agréable de savoir que tel ou tel ingrédient vient de très loin etc., alors que nous voulons redévelopper l'agriculture locale, relocaliser l'agriculture.
Donc on n'était pas satisfait de ces formules d'appel d'offre et on a décidé de devenir notre propre producteur. Il y avait une propriété qui était un peu dormante, la mairie l'achète, même si elle ne sait pas quoi en faire au début. Au lieu de valoriser ce patrimoine par de grands lotissements, ce qui était prévu, si le vrai problème est celui de l'alimentation pour les enfants, on raye tout et on part vers une régie agricole. On est devenu notre propre producteur en créant une régie agricole de 4 hectares et en 2014, on a été autosuffisant sur la base de 20 tonnes avec un agriculteur bio professionnel. Le responsable de la restauration scolaire fait son programme adapté à des calendriers saisonniers de production avec l'agriculteur. Les enfants bénéficient d'une alimentation saisonnière, découvrent de nouveaux légumes, les cuisiniers travaillent autrement etc.
Les jardins de Cocagne participent à des circuits courts avec 10 000m2 en bio. On a embauché très récemment, pour donner un coup de main à notre agriculteur, un jeune des « jardins de la vallée de la Siagne », une structure d'insertion liée aux des jardins de Cocagne.

La restauration scolaire prépare 1200 repas/jour. Il y a 3 écoles : dans chaque école, une cantine et une cuisine, tout est localisé par établissement. Les cuisiniers sont en contact direct avec les enfants et donc avec leurs réactions immédiates. Les repas sont à 100% bio depuis janvier 2012. Il y a aussi l'éducation auprès des enfants pour qu'ils se rendent compte du gaspillage que représentait leurs restes alimentaires jetés. Nous avons été confronté à un problème de budget pour rester dans nos possibilités financières : pour éviter le gaspillage, on a proposé aux enfants des demi-parts de repas, ils goûtent, si cela leur plait ils viennent en reprendre. On a réussi avec cette formule à économiser 75% des résidus alimentaires. Ces 75% économisés, ont été réinvestis dans la qualité des achats, si bien qu'au final on est à 1.82€ en moyenne par coût d'aliments dans les repas, alors que certaines cantines sont à 2,10€ ou 2,20€.
Les enfants sont de bons relais : on a mis aussi un site d'observations et de réclamations, avec des recettes pour que les parents puissent les refaire et les familles nous soutiennent avec plus de 90% de satisfaction.

Nous avons été retenu pour un contrat local de transition énergétique sur un quartier en devenir juste à côté de la gare. Depuis le début des années 90, on avait déjà fait une réduction des consommations publiques. Pour des énergies alternatives, on travaille avec des partenaires privés puisqu'on s'attend à aucun soutien financier de la part des services de l'Etat. On a mis en place une étude sur le comportement des familles et on a un groupe de 40/50 personnes sur le partage d'expériences entre familles pour réduire les consommations d'énergie. On est en train de passer à la troisième génération de familles d'énergie positive.
On a un rendez-vous au Festival du Livre pour un grand débat sur « quelle agriculture pour quelle alimentation ? » et on sera le siège d'un accueil pour le village alternatif avant la Cop21.

En guise de conclusion, une phrase de Michel Vauzelle : « Laissons le pétrole là où il est. Donnons-nous 20 ans pour l'abandonner, les solutions existent », il dit aussi « la sécurité alimentaire sera plus dure à assurer que la sécurité énergétique ». Quand on a entendu cela on s'est dit « eh bien on continue ! ».

Régis AMBROISE

On voit bien du point de vue social les évolutions qui apparaissent, l'importance donnée à la collectivité locale, les dynamiques coordonnées entre agriculture, alimentation, mobilisation de tous. On est bien dans ces changements sociaux avec cette compréhension de ce qu'il y a de spécifique à votre village qui a orienté vos choix.

Odile MARCEL

On voit que pour arriver à des solutions techniques, il faut de l'ingéniosité, de la subtilité, de l'obstination dans la conduite de projets qui a l'air d'être purement technique, mais en fait conduite qui est une façon de communiquer, de créer une culture. Il y a des options par rapport à la société, par rapport à la responsabilité. La société durable de demain est faite de différentes solutions techniques, mais il faudra bien qu'on pose la question des valeurs et de la dimension politique des projets.

Il y a des analyses très intéressantes sur la question de l'émancipation de la classe moyenne en Occident, avec l'idée que la classe moyenne donc bourgeoise est clivée entre plusieurs possibilités. Si on est petit bourgeois, on a peur des puissants et chaque fois qu'il y a un problème social, on laisse les autres décider. Je restitue un article d'un historien américain qui voyait dans l'histoire européenne une assez grande différence entre les « shopkeepers » les petits boutiquiers toujours rangés du côté des seigneurs et la gestion des villes moyennes par la grande bourgeoisie qui était déjà une oligarchie gouvernante. Il disait de faire attention à ce que la modernisation de la société c'est, à un moment donné : être capable d'être autonome, responsable et volontaire et d'accéder à la gouvernance.

Je crois que la société de demain va plutôt vers beaucoup d'acculturation et de solidarité, création d'une culture commune, mais à un moment, il y a la question du courage et de la résolution de tous ensemble.
En dernière analyse, les problèmes doivent être résolus ensemble. Pour le PAP c'est le même principe de travailler ensemble plutôt que de rivaliser. Donc ce message est un message politique adressé aux politiques.

Nikola WATTE

Ce qui, à mon sens, est très important c'est de laisser du temps et surtout redonner la place au citoyen. J'ai deux petits exemples de pratiques intéressants qui vont dans le sens de reconstruire du territoire ensemble. Je fais partie du conseil de développement du projet de parc naturel régional de la Saint- Baume. On vient de finir l'étape d'une pré-charte pour savoir si le parc va être labellisé. Il y a 26 personnes dans un premier conseil de développement, des forestiers, des écologistes, des personnes qui sont contre une ligne à grande vitesse, la fédération du Paysage. Au début, ça s'engueule un peu, car les visions peuvent être totalement différentes sur la forêt. Ce qui est intéressant, c'est qu'avec le temps, les gens arrivent, au fur et à mesure de travaux menés

ensemble, au fur et à mesure d'échanges, à élaborer une charte qui va permettre la mise en place d'un projet qui respecte une entité culturelle de paysages et d'agricultures.

Une autre chose qui peut paraître un peu plus anecdotique, j'ai travaillé avec Gilles CLEMENT sur le parc de l'hôpital Salvatore à Marseille sur un parc totalement abandonné. C'est un hôpital avec autrefois un grand parc où on allait se promener et qui est devenu un parking, un lieu abandonné. Grâce à une démarche mise en place dans le cadre de Marseille 2013, il y a eu un projet de remise en état du parc, mais pas d'argent pas de moyens, comment on intervient ? Gilles CLEMENT a mis en place des pratiques avec les jardiniers : rappeler comment on peut travailler avec moins de moyens, comment on arrive à recréer un lieu, recréer des ambiances, des petits espaces. Il y a eu aussi du travail avec des jeunes en service civique, principalement des jeunes des quartiers nord qui n'avaient pas forcément un rapport au vivant. Ce qui m'a marqué c'est une personne qui m'a dit à la fin «j'ai planté un arbre, je ne l'avais jamais fait » ; se dire comment on plante un arbre, comment on prend en main les choses du vivant, cela permet aussi de s'approprier ce vivant. C'est s'approprier soit le territoire, soit certains petits éléments de ce territoire.

Michel TEULE

Je voudrais porter témoignage d'actions en me référant à différentes choses qui se passent dans les Hautes Alpes aujourd'hui. Depuis 10 ou 15 ans qu'on circule sur ces territoires des grandes périphéries métropolitaines, il y a un renouveau de la participation citoyenne qui part des territoires décentralisés par rapport aux centres métropolitains. Les territoires ruraux ont une vraie volonté d'implication.
Très concrètement, dans la perspective du paysage et de la révolution écologique et énergétique, il semble que l'association à la définition et à la réalisation des projets des citoyens d'une commune soit tout à fait indispensable.

Je voudrais citer deux exemples. Un qui est en cours de montage avec le comité d'expansion Hautes Alpes : développement d'une filière locale pour la production de composants d'isolants pour le bâtiment, avec implication d'un certain nombre d'agriculteurs et donc implication sur la gestion et la transformation du paysage. On est dans du circuit court avec une production agricole locale qui produit des matériaux isolants pour une meilleure consommation énergétique dans les logements existants ou à construire.

Premier exemple dans notre Région : Puy-Saint-André, petite commune de 500 habitants, a mobilisé l'épargne de ses citoyens pour mettre en place une production photovoltaïque, je pense à la production d'éoliennes, maintenant, ils sont en train de réfléchir autour de la micro hydraulique. Dans un premier temps, la logique était la centralisation de la distribution, on ne pouvait produire que si on revendait à ERDF. Il y a encore deux ans, dans des réunions où j'abordais le thème de l'autoconsommation, la personne représentant ERDF serait sorti car il avait comme consigne de ne pas discuter sur l'auto consommation. Maintenant cela a changé et cela change complètement les perspectives pour ce type de projets. Aujourd'hui, Puy Saint André s'inscrit dans une réflexion sur l'auto consommation de son territoire, c'est-à-dire ne pas faire venir de l'énergie extérieure, sachant que les énergies renouvelables ont un problème d'intermittence, de gestion, et qu'il faut multiplier les sources d'énergies. Quand on est une commune de 500 habitants, ce n'est pas très compliqué et ça représente un type de laboratoire pour passer à des unités plus importantes et à des micros centrales réparties sur des territoires urbains. On pourrait imaginer une copropriété autosuffisante et même l'autosuffisance d'un quartier. Il y a, bien sûr, des problèmes techniques sur le système de distribution de l'énergie,

mais c'est secondaire. Le fait est qu'aujourd'hui par la force des élus locaux et des habitants mobilisés, on commence à voir que l'autoconsommation c'est peut-être la solution face à la difficulté d'ERDF de gérer l'arrivée d'énergies renouvelables sur son réseau.

Ces types d'évolutions, qui se font malgré la pensée dominante centralisatrice, permettent d'engager de vraies mobilisations, une reprise de pouvoir des collectivités, le courage de sortir de solutions purement individuelles, pour avoir des solutions collectives. Les petits territoires de montagne un peu isolés sont les premiers souvent à être intéressés par ce genre de solution. En Bretagne, on a beaucoup de projets de ce type qui se sont développés aussi. Je reviens à Puy Saint André mais aussi sur une centrale qui est en train de se mette en place à Embrun, une autre dans le Parc des Baronnies. C'est une volonté de construire, à travers ces projets, une mobilisation du territoire, une mobilisation citoyenne de partager une culture de la révolution énergétique mais aussi de la révolution écologique. En termes de paysage, je pense que cela a aussi un intérêt : faire sortir les énergies renouvelables des mains des gros producteurs, des grandes centrales photovoltaïques, la révolution énergétique ne peut se faire uniquement dans une perspective technique. Il faut qu'elle soit décentralisée qu'elle soit portée socialement politiquement et localement et cela implique un certain nombre de changements. Je pense qu'on est sur une période de construction de nouvelles cultures sociales partagées qui font qu'on ne réussira la révolution écologique que si elle est portée par le social.

DEBAT

Odile MARCEL
On peut dire que la plasticité du social, dès qu'on travaille sur les systèmes sociaux, est extrêmement variée et évolutive et quand on regarde l'histoire, la capacité d'invention des sociétés humaines est gigantesque. Dès qu'on change les modèles de représentations, de comportements, on passe à une société différente.

Michel TEULE
Dans la question énergétique, il y a aussi les centrales thermiques, les centrales nucléaires. Je signale un rapport de la dette sorti fin de l'année 2014, qui démontre que si on investissait en France, dans les énergies renouvelables, les investissements prévus pour le pétrolier et le nucléaire, en 20 ans on passerait à 100% d'énergies renouvelables.

Jellal ABDELKAFI
Je suis très intéressé par cette mobilisation citoyenne dans votre projet, mais dans la pratique je voudrais poser une question. Etes-vous interpelés par les partis politiques, est-ce qu'ils viennent vous voir pour travailler avec vous ou vous entrainer dans leur vision politique au moment des élections ? Je suppose qu'il n'y a pas de mur entre ce que vous faites et la société politique, les représentants, les élus. En faisant tout ce que vous faites, vous mettez en cause des organisations de l'Etat, vous avez des régies autonomes, est-ce que c'est bien accepté ? vous prenez des morceaux d'économie à des secteurs économiques, comment vous voient-ils ?

Daniel LEBLAY
Par rapport aux services de l'Etat, on entretient un réseau de réflexion et d'échanges qui fait qu'on est suivi et accueilli. Parce que règlementairement, qu'une commune s'occupe d'un service qui devient public c'est possible. Ce qui peut être gênant, ce sont les intérêts privés qui aimeraient bien récupérer la régie par exemple. Par rapport aux autres élus, ils ne viennent pas en tant que parti, cela ne nous intéresserait pas. Ce qu'on veut c'est rendre service à des maires ou à des élus,

et on en rencontre beaucoup qui ont envie de s'inspirer du travail que l'on fait. Il y a des maires qui peuvent émarger à telles ou telles orientations politiques, mais qui sur le fond ont plus d'affinités avec des valeurs humanistes, nous ne nous arrêtons pas aux couleurs politique. Plus notre commune arrivera à trouver des appuis, des échos autour de nous, moins on sera perçu comme une commune isolée.

Jellal ABDELKAFI
Alors je vais expliquer cela à Tunis parce que nous avons une société civile qui vient d'émerger, il y a un nombre considérable d'associations qui essayent de monter des systèmes d'assistance aux populations… Mais c'est très compliqué et finalement on voit des associations mangées par des visées politiques et il y a des conflits. Ce qui serait intéressant, c'est de venir à Tunis nous raconter comment vous fonctionnez.

Daniel LEBLAY
Le problème est peut-être que notre contexte n'a peut-être pas grand-chose à voir avec votre réalité tunisienne.

Jellal ABDELKAFI
Oui il n'a rien à voir, mais simplement le fait que vous veniez nous expliquer ; par exemple la Coopération Allemande vient et nous explique la participation. C'est très intéressant de voir des groupes d'experts nous expliquer la participation et très intéressant de voir aussi que lorsqu'ils font le plan du budget de telle commune, il n'y a aucun citadin, citoyen qui vient à la présentation.

Monica LUENGO
Monsieur Leblay, j'ai envie de vivre dans votre village. Si on parle de paysages méditerranéens, il faut tenir compte que la moitié de ceux-ci se trouvent encore dans des pays « avant le pétrole ». La situation y est vraiment très différente, si la nôtre est grave, la leur est encore plus grave car juste en ce moment il y a nos pays mais en plus la Chine… qui font dans ces pays tout ce qu'ils ne veulent pas faire chez eux, alors comment trouver des solutions pour ces paysages méditerranéens, pour le côté sud ?
Comment peut-on faire pour que ces pays-là ne passent pas par l'étape « pétrole » ?

Michel RACINE
Réintroduire le jardin et l'économie de l'eau dans et autour des villes méditerranéennes, réintroduire les « solutions locales pour un désordre global » comme nous y invite Coline Serreau.

Jean-Pierre THIBAUT
C'est tout l'enjeu de la COP21 que d'obtenir l'évitement de cette phase du pétrole et de faire bénéficier d'une aide massive des pays qui en sont à ce stade-là. Tout le problème que nous avons aujourd'hui est que les engagements d'aide aux pays du sud, qui seuls permettront la réussite de la COP 21, sont aujourd'hui à peine de 10%, ce qui veut dire que les pays du sud vont continuer à dire c'est vous qui polluez, si vous nous aidez à ne pas polluer on essaiera de faire vivre correctement notre population avec les technologies que vous avez inventées.

SYNTHESES DE LA JOURNEE

Sébastien GIORGIS

On a eu une première partie de nos échanges sur une question préalable qu'on avait posée et qui n'était peut-être pas une bonne question : pourquoi il y a un déséquilibre dans cette inscription au patrimoine mondial de ce qu'on appelle maladroitement des paysages culturels. Ce déséquilibre est évident. Par ailleurs on sait que l'inscription au patrimoine mondial, c'est aussi des arguments de développement économiques, par exemple, nous sommes très contents d'avoir le label à Avignon et nous serions très malheureux de le perdre dans une ville pauvre avec 23% de chômage, 30% d'habitants en dessous du seuil de pauvreté et 60% des ménages qui ne sont pas imposables.

Une des raisons que Monica expliquait, en prenant les mots arabes traduits, est qu'on n'a pas le même concept, on ne parle peut-être pas de la même chose. C'est pareil pour les anglo-saxons le mot paysage, c'est le territoire ; chez nous, on a un mot pour dire « territoire » et un autre pour dire « paysage »
Qu'avons–nous de commun ? Odile le disait et Michel l'a redit : les aridités, la religion monothéiste…, donc allons de l'avant avec ce qui nous est commun et non pas avec ce qui pourrait nous encombrer dans nos différences. Un discours volontariste.

Une autre raison, que Jellal nous a dit très clairement, est un déficit de volonté des Etats qui présentent les dossiers.
Une chose revenait souvent dans les réponses de chacun, c'est la population, la culture, la sensibilisation, l'appropriation la plus large par tous. Introduire le terme de paysage dans les législations pour que cela devienne une réalité juridique. La branche culturelle du territoire que voudrait être le paysage, appelle à beaucoup de connexions, beaucoup de transversalités, beaucoup de travail ensemble, beaucoup d'apprentissage d'un vocabulaire commun, on ne se comprend pas non seulement d'une rive à l'autre de la méditerranée, mais aussi entre disciplines.
Il y avait une autre proposition, se coordonner dans les candidatures : peut-être travailler ensemble à l'échelle méditerranéenne, se coordonner dans des priorités qui apparaîtraient à l'expertise d'ICOMOS que vous représentez.

C'est revenu plusieurs fois dans la matinée, faire que dans les documents de planification et dans la législation qui porte les documents de planification de chacun de nos pays, cette question de l'entrée par le paysage et le projet de paysage soient présents.
Chercher des partenariats internationaux, proposition de Monica, si on travaille chacun dans notre coin, on ne va pas y arriver, cet équilibre nord/sud c'est par du travail ensemble qu'elle pourra exister.
Il y avait une idée tout à fait originale de Rafaella qui attirait notre attention sur le fait que c'est un paysage assez organique et qu'on avait, en Italie du nord, des croissances où se mélangent urbains, agricoles, péri urbains et qu'il faudrait que le concept de paysage, au sens de l'UNESCO, ne soit pas forcément des grands ensembles, grands territoires grands plateaux … mais c'est peut-être des réseaux de micro-paysages dont l'ensemble ferait un paysage mondial.

Ensuite, il y a l'éducation, sujet qui est revenu souvent dans notre débat et qui semblait être une piste pour cette appropriation et cette acculturation, c'est la stratégie par le patrimoine immatériel, le savoir-faire, la cuisine…

Il y a eu, à un moment donné, un débat assez illustratif de confusion sur lequel il serait intéressant de travailler, quand on a parlé de la forêt méditerranéenne où on était sur un concept du paysage. Le paysage c'est le résultat d'un type d'économie, d'une technologie de son temps et comme l'économie est mondiale et que la technologie est mondiale, on arriverait à un paysage mondial et unique. Or, si le paysage a émergé dans les années 70 dans la société dans le débat public pour faire loi en France, 20 ans plus tard, c'est justement parce que culturellement, socialement politiquement, on n'a pas envie de tous vivre dans le même paysage, notre paysage est notre façon d'exister d'avoir notre identité.
Ce qu'on appelait, au début du siècle chez les géographes, le déterminisme : dans un écosystème où il y a une certaine économie, on aboutissait à un certain type d'architecture, à un certain type de paysage. On sait, aujourd'hui, que la dimension culturelle fait que, dans le même contexte écologique, biologique, climatique, nous arrivons à des architectures et à des paysages différents et c'est là-dessus que s'appuie la démarche paysagère pour exister depuis une quarantaine d'années. Et c'est un débat de fond que l'on doit discuter. En effet, la culture est très présente dans le paysage qu'on fabrique autant que le climat, le modèle économique et technologique d'une époque : par exemple Mouans-Sartoux ne fabrique pas le même paysage que Canne ou Grasse même si climatiquement, technologiquement et économiquement ils sont dans la même mouvance.

Donc qu'est-ce qu'il faut qu'on fasse ? c'était une idée de Michèle Prats, d'essayer d'organiser les CSI de l'Icomos à des échelles régionales, à l'échelle méditerranéenne, est-ce que faire réseau à l'échelle méditerranéenne au sein de l'ICOMOS qui est mondial ou national, faire région est-ce que cela a un sens ou pas ? quel en serait l'objectif ? Quelle gouvernance ? Quel moyens ?

Jean-Pierre THIBAUT, membre du cabinet de la Madame la Ministre de l'Écologie et du développement durable

Je viens à Avignon depuis tout petit, et quand j'étais tout petit on tentait de se garer intramuros, après on s'est garé sur les allées de l'Oulle, ce matin je me suis garé à la Barthelasse. Petit à petit, brin d'herbe par brin d'herbe, « le paysage d'après pétrole » c'est les remparts débarrassés de leurs « anneaux de saturne » de voitures d'autrefois.
J'habite Bordeaux et, au bord de la Garonne, un « paysage de l'après-pétrole » est celui qui a remplacé l'autoroute et le système portuaire avec ses hangars par un système de jardin et de tramway. C'est des choses qu'aujourd'hui nous voyons un peu partout.

L'intervention que je voudrais essayer de faire c'est de voir comment à partir du terrain on peut inventer une politique publique du paysage à peu près cohérente au plan national. Pourquoi, à un moment donné, une politique publique du paysage est nécessaire au niveau national. Il y a une vingtaine d'années, on avait une parfaite invisibilité du mot paysage et de la politique afférente au plan national.
Aujourd'hui, il y a un frémissement de retour du paysage qui tient à la fois un des discours politiques un peu parcimonieux parce qu'on entend le bruit de fond de la COP21 qui empêche une certaine intelligibilité de cette politique.
En tout cas on a une capacité de réflexion et d'action sur cette nécessité d'une politique publique.
S'il n'y a pas de politique publique, à un certain niveau qui peut être régional, national ou international, on a heureusement pour nous l'UNESCO qui nous parle de paysages culturels, donc on ne peut pas dire que le paysage n'existe pas au niveau de l'humanité. Cela était d'une telle évidence qu'on ne pouvait pas scinder le patrimoine naturel et le patrimoine culturel et qu'il y avait, dans la convention de 72, les œuvres combinées de l'homme et de la nature.

Mais cette conception a rétroagi en nous donnant comme injonction de considérer le paysage comme un objet sérieux de politique publique. Au niveau européen, on a la convention européenne nous dit la même chose. Mais au niveau national, qu'est-ce qu'on peut avoir qui soit un peu cohérent là-dessus ?

J'ai une douzaine de points très rapides qui répondent à cette question.
Il faut avoir conscience, que le paysage a trois vertus :

1. Au lieu de tronçonner les politiques publique toutes légitimes : loger les gens, les déplacer, reproduire de l'énergie etc. il faut une intégration entre ces politiques. Le paysage intègre les politiques sur un territoire. Il leur donne un côté ancré sur un terrain qui n'est jamais le même.
2. Le paysage est facilitateur : c'est une bonne façon d'entrer dans des sujets complexes à partir d'une perception que chacun a en soi d'un paysage, d'une qualité paysagère.
3. Le paysage est participatif : on invite les gens à exprimer ce qu'ils ont envie de faire sur le paysage. On est dans un système de débat, de discussion et c'est cela qui permet d'approcher un élément de vérité sur le territoire qu'on veut aménager.

On est confronté, aujourd'hui, en matière de paysage à trois grands défis.

- le premier défi du paysage est la manière dont on va s'adapter au changement climatique ; la plaquette éditée par la Région PACA en est une excellente illustration, c'est un défi qui concerne l'espèce humaine.
- nourrir la population sans l'empoisonner, sans détruire une série d'éléments qui marquent notre culture et qui marquent la diversité de nos territoires. On parle d'agro écologie, faisons là ! Comment traduit-on spatialement l'agro écologie ?
- là où habitent les gens. Ils n'habitent pas tous à la campagne, ils habitent dans la ville, dans ce qui tangente la ville. Comment fait-on pour que là où ils vivent, ils vivent bien ?

Une fois qu'on a dit pourquoi c'était bien et sur quoi il faudrait agir en priorité, il faut essayer de voir comment cela fonctionne, comment les décisions se prennent.

- D'abord, si on parle de paysage, il y a des paysagistes. Ils ne sont pas les seuls à agir sur le paysage mais s'ils n'agissent pas ou s'ils sont marginalisés, ça ne marchera pas.
- Et aujourd'hui, on a quand même un constat de grande marginalité de cette profession.
- Or, il y a un champ énorme pour les paysagistes qui est la planification des territoires et les rôles de fédérateurs, d'ensembliers qui manque beaucoup quand on commence à parler d'un territoire.
- Deuxième acteurs importants, les politiques qui passent les commandes. Je crois qu'aujourd'hui, après ces décennies, on leur a infligé des injonctions techniques pratiquement sans appel, sans discussion. Ils ont envie de reprendre le pouvoir et le paysage leur donne une opportunité de reprise du pouvoir parce qu'il parle du territoire dans sa globalité. On est en train de chercher un réseau d'élus pour qui le paysage est une chose non seulement sérieuse mais une stratégie est essentielle.
- Troisièmement c'est la population. L'élu est bien élu par les gens et au-delà de l'élection, il y a tout le temps de la démocratie qui est la participation du citoyen à ce qui concerne en direct. Par exemple, on voit souvent des situations de défense « non à l'éolienne, non à l'autoroute… », où on est en train de faire des projets de territoires sans les citoyens. Mais pour que les gens participent, il faut que le territoire leur dise quelque chose, et que leur perception soit outillée par un certain nombre d'éléments, dont l'éducation fait partie, il y a plein d'initiatives sur l'éducation des enfants, sur le sujet du paysage, beaucoup de CAUE

sont très actifs dans ce domaine, on peut mobiliser les éducateurs à l'environnement, les réseaux de RENE, tout cela construit une politique publique.

Tout ceci converge vers un objectif d'aménagement qualitatif général du territoire avec, en premier lieu dans notre pays, l'illustration de ce que doit être un droit au paysage de qualité. Il n'y a pas de raisons à ce que les paysages de qualités soient réservés à une petite élite capable de vivre dans les beaux quartiers. Il y a aussi les banlieues avec pleins de gens qui y font des choses intéressantes. Tous ces éléments ont été dit par la ministre dans une interview « Paysage actualités » que je vous invite à lire. C'est quoi le droit au paysage, comment y arrive-t-on? Une fois qu'on a le droit au paysage dans un pays d'Europe, comment fait-on pour le faire partager à d'autres pays ? Comment les moyens sont-ils mobilisés au service d'autres territoires, y compris les territoires du sud.

Autre point, il ne faut pas se cacher derrière l'idée que cela va se faire tout seul. Nous avons une extraordinaire inertie qui sont les vérités toute faites et les verticalités fermées des politiques. C'est évident que n'importe quel chercheur au CNRS jusqu'au technicien de territoire trouve que son métier est le plus beau du monde. Dès lors que son métier est le plus beau, il ne va pas forcément s'embêter avec celui du voisin et encore moins avec la population qui n'y connait rien. Il faut faire en sorte que nous ne soyons pas en tant qu'acteurs du paysage, une verticalité étanche.

Et dernier, attention à ne pas rester entre nous, ce que nous disons ici doit être porté à l'extérieur. Ce que nous avons commencé ici, nous conforte dans nos convictions, nous nourrit dans nos réflexions, mais si nous ne sommes pas capable de dépasser cet « entre soi » nous n'irons pas bien loin. Une politique publique cela se bâtit petit à petit, ça met du temps, parfois ça régresse, parfois ça progresse.

On sort d'une vingtaine d'années d'invisibilité nationale et on vous remercie de cette contribution majeure, à la fois réflexion sur cette singularité paysagère de la méditerranée et ouverture essentielle sur l'international. N'importe quelle politique publique ne sert pas à grand-chose si elle est confinée à un territoire donné, elle est à ses citoyens.

Ne doutez jamais qu'un petit groupe de gens réfléchis et engagés puisse changer le monde. En fait, c'est toujours comme cela que ça s'est passé.★ *- Margaret Mead (1901 - 1978) - Anthropologue.*

TEXTES COMPLEMENTAIRES

Odile MARCEL, PAP

Une distinction existe entre les paysages patrimoniaux susceptibles d'un classement au Patrimoine mondial, ce sont des paysages 'de référence', et les paysages dits 'ordinaires'.

Les modes de gestion des paysages inscrits au Patrimoine mondial sont souvent innovants, ils visent à intégrer leurs fortes composantes héritées à l'économie post carbone, et en ce sens inscrivent l'après pétrole dans leurs paysages. Ces paysages restent évidemment et essentiellement marqués par la dimension historique ou patrimoniale « révolue » dont ils sont un témoignage (ex le Pont du Gard, le temple d'Angkor etc).

En ce qui concerne les paysages dits ordinaires, ils fonctionnement en relation avec ces paysages de référence et leurs modes d'évolution ("les grand sites donnent des modèles de gestion pour le sites en général»), mais sont, par définition, moins marqués par ces structures héritées et par là susceptibles d'évolutions nouvelles plus radicales en vue du post carbone. Le périurbain est relié au centre-ville historique mais ne lui ressemble pas. Pour l'aménager, va-t-on recréer de l'urbain centralisé et dense, ou inventer autre chose, selon un autre système dit réticulaire et un autre vocabulaire de formes ?
Ces remarques tendant à disjoindre 'patrimoine' et 'post pétrole'.

Pour trouver des relations plus riches entre paysage patrimonial et paysage de l'après pétrole, on peut faire le raisonnement suivant :
Les paysages de l'après pétrole retrouvent souvent des données, contraintes et savoir-faire inscrits dans l'histoire des territoires (terrasses, irrigation, disposition du parcellaire, implantation des bourgs et urbanisations etc). En ce sens, l'inscription au Patrimoine mondial pourrait voir intégré à ses critères la durabilité de ces fonctionnements, et plus spécifiquement la **leçon de durabilité** qu'ils peuvent donner à notre **recherche de solutions** pour l'après pétrole. Pourraient ainsi viser le classement les paysages hérités remarquables en durabilité, et plus spécialement s'ils continuent à **valoir pour une société post pétrole** non seulement en tant que monument à conserver, mais en tant que **paysage vivant** inspirant les solutions pour aujourd'hui, ère de l'après pétrole. Il n'y aurait plus une flèche du temps faisant du patrimoine quelque chose de révolu.

Exemples à trouver ! Pour que le patrimoine ne soit pas seulement le musée du passé, il faut qu'il continue à pouvoir et savoir inspirer le présent. Y a-t-il de bons exemples dans le bassin méditerranéen, d'évolution intégrant ce passé dans des **solutions pour aujourd'hui** qui lui soient apparentées ? Des stations balnéaires ou des villes reprenant de façon inventive la syntaxe et le vocabulaire des villages perchés, des terrasses, des palmeraies, des souks… ? Ces images s'entrechoquent. A suivre.

LOUISA JONES, PAYSAGISTE

Sans doute, avec le PAP, avez-vous évoqué des questions de tourisme, peu mentionnées au cours de la matinée. Ce que vous recherchez est une reconnaissance extérieure, le label, et un des obstacles semble être le manque de reconnaissance des populations concernées sur la valeur de leurs propres paysages. Le regard extérieur joue un rôle primordial dans cette prise de conscience, c'est bien ce que j'ai vécu avec Vincent Motte, d'ailleurs, pour la Provence. Comment éviter l'effet « carte postale » évoquée pour le Luberon ? j'ai passé toute ma vie professionnelle à combattre la carte postale, je pense…mais il est plus fort que moi ! Beaucoup de jeunes, dans notre grand Sud, trouvent des solutions pourtant et ça passe parfois par les jardins. La conférence que j'ai faite à la « *Faites de la Bio* », à Payzac au printemps, s'appelait « *Du jardin paysan au jardin de plaisir* ». Le livre, où j'ai essayé de présenter des solutions locales, s'est peu vendu. Il y a un article, aussi, sur une photographe américaine qui a épousé un paysan de Lacoste, dont la famille, de nombreux cousins, partagent le village avec Pierre Cardin et l'école d'art américain. Au moment où je l'ai interviewé, cette fille faisait tous les hivers des cours à Harvard dans l'Ecole de Landscape Architecture sur les paysages créés par son mari et ses cousins. Ce serait un contact intéressant pour Icomos aussi ? si elle est toujours en activité ?
Toute cette population fait partie, qu'on le veuille ou non, des paysages *« évolutifs et vivants* », pas le retour impossible au passé. Je recopie ici l'article ci-après.

Scènes de la vie du Luberon (84)
Cette chaîne de montagnes basses entre Avignon et Aix-en-Provence est à la fois sauvage et mondaine. Un parc naturel régional, le plus habité de France, protège une biodiversité exceptionnelle qui comprend à la fois l'aigle de Bonelli et des milliardaires venus du monde entier. Tous apprécient dans le Luberon ses grands paysages peu construits par rapport à la Côte d'Azur, ses forêts de cèdres et de pins, son patchwork de vergers et de vignes. Ailleurs dans le Sud, on parle – en mal – de « luberonisation ». Ce serait, d'après le géographe Philippe Bachimon, la transformation du pays en *« parc de riches* », amateurs de *« rural reconstitué* ». Mais des populations très diverses subsistent encore dans le Luberon, et s'il y a des conflits, il y a aussi des collaborations heureuses. Ainsi la vieille famille viticole des Magnan, à Bonnieux, s'associe avec plaisir aux résidents secondaires Ridley Scott et Peter Mayle pour faire un film à succès. Les créateurs, d'ailleurs, prospèrent dans ces collines depuis longtemps.
Au village perché de Lacoste, dans les années 1970, un sculpteur américain a fondé un centre d'art qui aujourd'hui possède 40 pour cent des maisons du village. Plus récemment, le couturier Pierre Cardin transforma le château du marquis de Sade, toujours à Lacoste, en site d'un brillant festival d'été. La présence d'un troisième élément dans ce village est plus discrète : c'est une famille paysanne qui travaille les terres du bas depuis des générations, avec fierté et en beauté. Parmi les divers cousins et frères, un certain Georges rencontra il y a trente ans une certaine Crystal, artiste américaine étudiant au Centre, qui gagnait quelques sous, cet été-là, à faire la cueillette des cerises. Depuis, elle partage sa vie. Aujourd'hui talent reconnu, Crystal s'absente chaque hiver pour dispenser un cours au Landscape Institute de l'Arboretum Arnold, rattaché à l'université de Harvard. Son sujet : l'art des paysages agricoles du Luberon – ceux de Georges, entre autres. La présence américaine a également affecté le village perché voisin de Ménerbes (dernière demeure de Nicolas de Staël).
Les versants nord et sud jouissent aujourd'hui de beaux jardins faits pour ces clients aisés par des professionnels talentueux (dont l'inimitable autochtone Jean-Claude Appy), dans le respect des sites et de l'esprit des lieux. Qui d'autre aurait déboursé les sommes colossales nécessaires à la consolidation de ces falaises pour les générations futures ? Ce public exigeant protège ses

paysages, ce qui permet, par exemple, au parc naturel de contrôler les éclairages publics pour éviter les pollutions nocturnes. D'ailleurs, pour les cas douteux, une société active du nom de *« Luberon Nature* » veille…

Quelques points encore, juste notés en passant pour l'avenir, peut-être…
1)Argent/culture : thème récurrent des rencontres *« Jardins sans limites* » à Metz, tous les deux ans, des experts en tourisme des jardins du monde entier, Pascal Garbe leur initiateur serait un bon interlocuteur aussi, rodé dans la politique culturelle depuis le département jusqu'à l'Europe. Les Anglais se moquaient des réticences françaises, car avec leur National Trust et National Garden Scheme, ils gèrent à profit sans état d'âme. Par contre, ils fuient comme la peste toute approche culturelle ou intellectuelle des jardins… de vrais barbares !
Je pense qu'en France, c'est un héritage de la scission romantique entre l'Artiste, authentique seulement s'il échoue dans le monde de l'argent, et le Bourgeois triomphant.

2)Micmacs locaux : sûrement un obstacle à la valorisation culturelle des paysages pour les populations concernées. Incompétence énorme des Offices de tourisme à cet égard. Lister seulement contre paiement. A Cahors, au moment où la ville dépensait beaucoup pour faire connaître ses *« jardins secrets* », l'OT a conseillé à un touriste d'aller voir plutôt en Dordogne car « ici il n'y en a pas ». Les sites des OT opposent toujours « Nature » (sport) et Culture (musées) aucune place pour autre chose.

3) valeurs culturelles identitaires : l'exemple plein de paradoxes des oliviers sur les ronds-points, étudié à Salagon (autre interlocuteur intéressant ?). Pour certaines mairies, il s'agit d'afficher un symbole culturel, mais qui choque la population agricole qui est loin d'en être fière. Ces oliviers destinés par les uns à renforcer la fierté locale, à d'autres à attirer le regard extérieur, ou les deux, etc. Je pense à l'ethnobotaniste occitane Josiane Ubaud, spécialiste des valeurs identitaires et culturelles des arbres.

4) La carte postale est surtout une image, penser encore au regard de Vincent Motte et à la valeur de la photo. Pour ces mêmes intellectuels et hauts fonctionnaires, la photo couleur est vulgaire et commerciale, je rencontre ça tout le temps. Puritanisme ancien. (Hubert Tonka publie un livre sur Alain Richert, décédé l'an dernier, mais n'y mettra que des photos en noir et blanc. Pauvre Alain !)
L'essentiel pour la cause présente, ne pas penser qu'en paroles ? Prendre en compte aussi les images, encore journalisme dont télé ?

Tout ceci a été aussi la matière de mon Almanach, peut-être qu'il y a d'autres exemples intéressants à relever ? je peux y jeter un coup d'œil plus tard si vous voulez, pour le moment je ne fais que vous compliquer la vie, je pense, et j'arrête.

RESUME DU SÉMINAIRE DU RÉSEAU MÉDITERRANÉEN DES PAYSAGES CULTURELS (français)

Le 18 septembre 2015, à AVIGNON (France), le réseau Euro-méditerranéen des paysages, VOLUBILIS, ONG présidée par Madame Nerte Dautier, Historienne, auteur d'ouvrages sur les jardins de Provence, réunissait les experts du CSI ICOMOS - Cultural landscape[1], de l'ouest du pourtour méditerranéen afin de tisser des liens de connaissance et de solidarité entre ces experts du nord et du sud de la Méditerranée.

À travers sa vocation méditerranéenne, le réseau VOLUBILIS, depuis sa création en 1998, travaille en faveur de la qualité des territoires urbains et ruraux, particulièrement au travers de leur dimension paysagère et patrimoniale.

En lien avec des membres méditerranéens du **Comité Scientifique International de l'ICOMOS Cultural Landscape**, VOLUBILIS travaille à dynamiser un réseau méditerranéen sur les paysages culturels et naturels, historiques ou contemporains du pourtour méditerranéen, faisant l'objet ou non d'une reconnaissance par l'UNESCO.
Dans cette perspective, l'ONG a réuni des représentants méditerranéens du CSI CL d'ICOMOS pour une première réunion du « **Réseau Méditerranéen des Paysages Culturels** » .

Cette journée visait à ouvrir de nouveaux champs et à dynamiser ce Réseau Méditerranéen des Paysages Culturels autour de deux grands sujets qui ont structuré les deux tables rondes :

TABLE RONDE 1 : LA CONNAISSANCE ET LA VALORISATION DES PAYSAGES CULTURELS MEDITERRANEENS

La table ronde s'organisait autour de deux grandes questions qui donnèrent lieu chacune à un tour de table des intervenants et à un échange de points de vue avec l'ensemble des participants.
- **Participants :** Monsieur Michel Racine*, membre votant du SCI CL, Madame Monica Luengo* (Espagne), Monsieur Jellal Abdelkafi (Tunisie), Madame Raffaela Laviscio (Italie).*
- **Animateur :** Monsieur Sébastien Giorgis*, Président Honoraire, fondateur de Volubilis, membre associé du CSI Cultural landscape.

- **Question 1 :** ***Quelles spécificités pour les paysages culturels méditerranéens et leur valorisation ?***

---

[1] Messieurs Michel Racine et Sébastien Giorgis (France), Madame Monica Luengo (Espagne), Monsieur Mohamed El Faiz (Maroc, qui a dû décliner au dernier moment), Madame Raffaela Laviscio, (Italie), Monsieur Jellal Abdelkafi, candidat au CSI pour la Tunisie, ainsi que de nombreux autres experts de la question des paysages et des jardins méditerranéens, tels Monsieur Régis Ambroise, co auteur, avec Monsieur Sébastien Giorgis, de l'ouvrage « Paysages de Terrasses », et président du collectif « Paysages d'après pétrole » (PAP) , Monsieur Jean - Pierre Thibaut, membre du cabinet de la Madame la Ministre de l'Écologie et du développement durable, Madame Louisa Jones, auteur de nombreux ouvrages sur les jardins, Madame Odile Marcel, philosophe des paysages, vice-présidente du Collectif PAP, Monsieur Jean Bonnier, fondateur de « Forêt méditerranéenne », Madame Véronique Mur, botaniste, auteur d'ouvrages sur les paysages méditerranéens, ou Madame Dominique Schneider, secrétaire générale d'ICOMOS France, ainsi que les autorités locales, Madame Annick Delhaye, vice présidente de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'adjoint au maire aux patrimoines culturels et naturels représentant le maire d'Avignon, etc.

* Membres du Comité Scientifique International de l'ICOMOS Cultural Landscapes

Les experts du réseau ICOMOS présenteront leurs expériences et diagnostics sur les pays méditerranéens sur lesquels ils ont travaillé, ceci pour aider à définir les spécificités des paysages culturels méditerranéens et voir comment la protection de ces paysages peut contribuer à des développements économiquement viables, tout en améliorant les valeurs culturelles et naturelles du paysage.
La notion de « paysage culturel méditerranéen » a été prise dans sa dimension d'une part, de paysage vivant, jouant un rôle social actif dans la société contemporaine et étroitement associé au mode de vie traditionnel et d'autre part, de paysage évolutif suivant les mutations actuelles sociales, économiques, environnementales.
Il en est ressorti qu'une des caractéristiques principales des paysages méditerranéens, le distinguant des paysages culturels d'autres régions du monde, résidait dans son rapport particulier à l'eau : l'aridité, la rareté de l'eau (souvent violente par ailleurs, générant le système anti érosif des terrasses de pierre sèche) et la nécessité vitale d'une gestion optimum de cette ressource apparaît comme le moteur du processus naturel et culturel commun à toutes les régions méditerranéennes, générant des paysages offrant une « unité dans leur diversité » (Fernand Braudel) les rendant reconnaissables parmi tous.
Les réseaux de maîtrise et de distribution de l'eau (les qanats marocains, les réseaux d'irrigation complexes des régions du nord de la Méditerranée) ont donné sa géométrie singulière à ces paysages, que l'on retrouve d'une manière aboutie dans l'art des jardins arabo andalous ou des jardins romains et plus tard des jardins de la « Renaissance » italienne et du « jardin à la française » classique.

- **Question 2 :** ***Comment donner plus de place aux paysages méditerranéens dans la reconnaissance au titre de patrimoine mondial de l'Humanité ?***

Devant le peu de représentation des pays du Sud de la Méditerranée à ICOMOS, quelles propositions des experts pour dynamiser un réseau sud-méditerranéen ? Quelles formes de gouvernance adaptées ? Quels moyens matériels nécessaires pour faire émerger ce thème de « paysages culturels méditerranéens » et permettre la participation effective des pays du sud de la Méditerranée aux travaux de réflexion et d'expertise d'ICOMOS International, au travers de ses CSI.

Cette seconde cession a ouvert le débat sur les différences culturelles qui ne donnaient pas forcément le même sens au terme de « paysage » au sud et au nord de la Méditerranée, la notion de « valeur » donnée aux paysages étant radicalement différente entre les deux rives. Ceci semblerait expliquer en partie le manque d'intérêt des États partis pour cette question.

***

Un plan de travail est esquissé en conclusion de cette table ronde qui propose un programme d'action en 11 points clés :

1. Définir ce qui nous est commun (les fondements partagés des paysages méditerranéens) pour avancer ensemble sur ce qui nous rassemble ;
2. Donner la priorité des efforts au travail de sensibilisation des populations à ses paysages ;
3. Introduire le terme de « paysage » dans la législation de chacun des pays méditerranéens ;
4. Former des experts dans les études transversales ;

5. Se coordonner dans les candidatures des différents États partis du pourtour méditerranéen ;
6. Mettre en place des partenariats internationaux pour la constitution des dossiers de candidature au patrimoine mondial de paysages méditerranéens (déficit du sud) ;
7. Aider les porteurs de candidature au Patrimoine Mondial à la mise en place des plans de gestion ;
8. Introduire l'exigence paysagère dans la planification et les actions en faveur du développement durable des territoires ;
9. Dans des paysages méditerranéens souvent très fragmentés dans certaines régions, ne plus raisonner en « entités » homogènes mais en réseaux de micro espaces ;
10. Faire en sorte que le terme de « paysage » soit compris et approprié par les populations, au-delà des différences culturelles ;
11. Lier le concept de « paysage » aux patrimoines immatériels qui le sous-tendent (savoir-faire).

TABLE RONDE 2 : LA MAITRISE DE LA QUALITE DE LA TRANSITION DES PAYSAGES MEDITERRANEENS, LIEE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET A LA TRANSITION ENERGETIQUE (EN LIEN AVEC LE COLLECTIF PAP « PAYSAGES D'APRES PETROLE»).

Participants : Monsieur Jean-Pierre Thibault, membre du Cabinet de Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE), Madame Annick Delhaye, Vice-Présidente du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Madame Odile Marcel, philosophe, Vice-Présidente du collectif PAP, Monsieur Nikola Watté, Président de la Fédération Française du Paysage Provence-Alpes-Côte d'Azur, Monsieur Philippe Le Maner, Architecte paysagiste, Vice-Président de la Fédération Française du Paysage Provence-Alpes-Côte d'Azur, Monsieur Daniel Le Blay, Adjoint au maire de Mouans-Sartoux.
Animateur : Monsieur Régis Ambroise, Président du Collectif « Paysages d'Après Pétrole »

- **Question 1** : ***Comment les paysages méditerranéens contemporains peuvent-ils garder leurs spécificités avec l'évolution climatique et l'extinction des énergies non renouvelables ? Comment coupler une indispensable dimension identitaire et patrimoniale avec une vision prospective afin de créer des paysages fonctionnels contemporains répondant à de nouveaux besoins matériels, à de nouvelles conditions environnementales et à de nouvelles utopies ?***

- **Question 2** : ***Quelles sont les conditions économiques et sociales pour réaliser des expériences novatrices et opérationnelles dans les paysages méditerranéens en transition ? Comment envisager la prise en compte de cette transition par les habitants sur un territoire méditerranéen : le territoire quotidien, les savoir-faire, le "petit" patrimoine ?***

Les principales conclusions de cette table ronde portent sur :

1. L'importance de connaître les fondements historiques des paysages pour être en mesure d'en concevoir l'avenir (les « paysages d'après pétrole »), dans un sens culturel propre à la notion de « paysage ».
2. L'importance de savoir identifier ce qui fait la « valeur » de chaque paysage, de manière à s'y appuyer pour concevoir les paysages méditerranéens contemporains.

3. L'adoption du principe de participer (pour les régions méditerranéennes) à l'inventaire des sites pilotes de « Paysages d'Après Pétrole » venant illustrer, par des images aisément appropriables (photographies ou dessins), ce concept d'un paysage en devenir. Cet inventaire sera exposé à la COP 21 de Paris du mois de décembre et viendra illustrer le manifeste des paysages d'après pétrole qui sera publié à cette occasion.

CONCLUSION

Le principe de poursuivre ce travail de concertation et coopération à l'échelle régionale (bassin méditerranéen) est proposé par les membres présents. Reste à en définir la gouvernance et trouver les moyens de fonctionnement.

Volubilis pourra apporter son concours à la mise en place de ce fonctionnement.

RESUME DU SÉMINAIRE DU RÉSEAU MÉDITERRANÉEN DES PAYSAGES CULTURELS (anglais)

A seminar organised by VOLUBILIS, chaired by Nerte Dautier, historian and author of books on gardens. VOLUBILIS is a Euro-mediterranean landscape network, a NGO created in 1998 by Sebastien Giorgis (expert member of the ISC ICOMOS-IFLA of cultural landscape) to develop the quality of urban and rural mediterranean landscapes.

So as to open new fields land new links in a Mediterranean landscape network, VOLUBILIS invited ICOMOS and ISC ICOMOS-IFLA of cultural landscape members, and other experts for a MEDITERRANEAN CULTURAL LANDSCAPE NETWORK SEMINAR in Avignon.

In the morning, ICOMOS and other experts* were invited to present their experiences and diagnoses on Mediterranean countries, so as to define the specificities of the Mediterranean cultural landscapes and to see how protection of these landscapes could contribute to economically viable developments, while improving the cultural and natural landscape values. In the afternoon, other experts dealed with the quality of Mediterranean landscapes in the context of climatic change and energetic transition.

KNOWLEDGE AND VALUATION OF MEDITERRANEAN CULTURAL LANDSCAPES

Question 1 : *Specificities of the Mediterranean cultural landscapes and their valuation*

The notion of "Mediterranean cultural landscape" is understood in its dimension of living landscape, playing an active social role in the contemporary society, closely associated to the traditional lifestyle and all together to social, economic and social changes.
What are the main characteristics of the Mediterranean landscapes, and how to emphasize them ?
« What distinguishes them from cultural landscapes of the other regions of the world, lays in its particular relationship to water : aridity, rarity of the water (often violent besides, generating the anti erosive system of the terraces of dry stone). The vital necessity of an optimum management of this resource appears as the engine of the common natural and cultural process, « generating landscapes offering unity in their diversity"(Fernand Braudel).

Question 2 : *Giving more representation of the South Mediterranea countries at ICOMOS and more place to the Mediterranean landscapes in the World Heritage site selection process.*

A working plan was sketched :

1. Definition of what is common to us.
2. Priority to dialogue with the populations on their landscapes.

---

* Monica Luengo (Espagne), Rafaela Laviscio, (Italie), Jellal Abdelkafi (Tunisie), Sebastien Giorgis (France), Michel Racine (France), Mohamed El Faiz (Maroc) (canceled at last minute), Régis Ambroise, Président of PAP, Paysages d'Après Pétrole, author of *Terraces landscapes* with Sebastien Giorgis, Jean-Pierre Thibaut, Ministry of Ecology and Sustainable development, Louisa Jones, author of many books on gardens, Odile Marcel, philosoph, vice Présidente du Collectif PAP, Jean Bonnier, Founder of Mediterranean forest, Véronique Mure, botanist, Dominique Scheinder, secrétaire générale d'ICOMOS France, Michèle Prats, ICOMOS France, Annick Delhaye, vice-président of the Provence Alpes Côte d'Azur Regional Council and local authorities, Odile Marcel, philosophe, Vice-Présidente du collectif PAP, Philippe Le Maner, Vice-Président de la Fédération Française du Paysage PACA, Daniel Le Blay, deputy mayor of Mouans-Sartoux, and many other experts.

3. Introduction of the term of « landscape » in the legislation of each Mediterranean country.
4. Training of experts in transverse studies.
5. Coordination of the applications of different states.
6. International partnerships for World Heritage application files for Mediterranean landscapes.
7. Help for managment plans.
8. Introduction of landscape in sustainable development of territories.
9. As mediterranean landscapes are often fragmented, it is often necessary to take in account networks of micro-spaces rather than homogeneous entities (« zones »).
10. Linking landscape and immaterial heritages.

AFTERNOON : CLIMATIC CHANGE, ENERGETIC TRANSITION AND QUALITY OF MEDITERRANEAN LANDSCAPES

Question 1 : ***How can Mediterranean Landscapes keep their specificities with Climatic change and extinction of no renewable energies***

Question 2 : ***Economic and social conditions to realize innovative experiences in Mediterranean landscapes « in transition ».***

Main conclusions :

- Importance of historical foundations, and identifying what makes "the value » of each landscape
- Mediterranean counties should participate to the list of the « After Oil experimental sites. The list will be presented in december 2015 in Paris at the UN Climate Change Conference 2015.
- Pursuing dialogue at the Mediterranean scale (governance, organisation, finance of a meetings, network etc…). Volubilis could help for the organisation.

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	Prénom	Fonction	Organisme	Mail
BELTRAO	Monica	Architecte	CERFISE	mbeltrao.cerfise@orange.fr
BEN MILED	Soumaya	Étudiante	APARE	soumayabenmiled@gmail.com
BEN SALAH	Chourouk	Étudiante	APARE	bensalahchourouk@live.fr
BERNARD	Nicole	Présidente	FNE Vaucluse	nicole.bernard84@orange.fr
BIR	Naïma	Secrétaire administrative	Volubilis	a.volubilis@wanadoo.fr
BONNIER	Jean	Président d'honneur	Forêt Méditerranéenne	solimaje@wanadoo.fr
BOURE	Irène	Président d'honneur	Avocate	irene.boure@wanadoo.fr
BRAVAIS	Jean-Jacques		Fondation Tour du Valat	bravais@tourduvalat.org
COHEN	Patrick	Chargé de mission	Parc Narurel du Luberon	patrick.cohen@parcduluberon.fr
CORNU	Claire	Architecte	Chambre des métiers de l'artisanat de Vaucluse	c.cornu@cmar-paca.fr
DAUTIER	Nerte	Présidente	Volubilis	Nerte.dautier@wanadoo.fr
DELHAYE	Annick	Vice-présidente	Région PACA	adelhaye@regionpaca.fr
DUCARRE	Yves	Vice-président	Volubils	ymmdy.ducarre@wanadoo.fr
DUFRESNE	Carine	Chargée de mission	Conseil Départemental Vaucluse	carine.dufresne@cg84.fr
GONDRAN	François	Conseiller Agriculture et Espaces Protégés	DRAC	francois.gondran@culture.gouv.fr
GOTTFRIED	Cédric	Étudiant	APARE	cedric.gottfried@gmail.com
GUERIN	René	Architecte	CAUE Vaucluse	reneguerin@caue84.fr
JONES	Louisa	paysagiste		ljones@orange.fr

LACAILLE	Denis	Architecte-paysagiste	Volubilis	denis.lacaille4@orange.fr
LARCENA	Danièle	Géographe	Volubilis	larcena@wanadoo.fr
MURE	Véronique	Botaniste		
NASRI	Malek	Étudiant	APARE	malou333@40yahoo.fr
NIDHAL	Attia	Étudiante	APARE	nadal1281@hotmail.com
ODY	Patricia	Coordinatrice	Volubilis	a.volubilis@wanadoo.fr
PRATS	Michèle	Membre du CSI ICOMOS Cultural Landascapes	ICOMOS	micheleprats@club-internet.fr
RAULIN	Dominique	Chef du service Education à l'Environnement	Conseil Régional PACA	draulin@regionpaca.fr
REDONDO	Bélinda	chercheur	Volubilis	b.redondo@hotmail.fr
RETORE	Catherine	Chargée de mission Climat-Qualité de l'air	Conseil Régional PACA	cretore@regionpaca.fr
RUPIN	Camille	Animatrice Campus	APARE	
SANDOZ	Alain	géographe	Tour du Valat	sandoz@tourduvalat.org
SANZ-SANZ	Esther	Architecte Paysagiste	Agence Paysages	
SAVARIT	Emmanuelle	Architecte		manue.savarit@free.fr
SCHNEIDER	Dominique	Secrétaire Générale	ICOMOS	
TALASSINOS	Luc	Directrice régionale	DREAL	luc.talassinos@developpement-durable.gouv.fr
TEILLET	Nathan	Étudiant	APARE	nathan.teillet@gmail.com
TEULE	Michel	Sociologue du Territoire et de l'Énergie	CERFISE	cerfise@wanadoo.fr
THIBAUD	Jean-Pierre	Inspecteur Général du MEDDE	MEDDE	
TRABELSI	Bilel	Étudiant	APARE	bileltrabelsi90@gmail.com

POINT PRESSE

Vaucluse matin – 19 septembre 2015

INTRA-MUROS | Cinquante experts réunis à l'Hôtel de Brantes par Volubilis

Penser aujourd'hui l'avenir des paysages méditerranéens

« Carthage n'existerait plus s'il n'y avait pas eu la pression des experts et des habitants pour empêcher l'urbanisation du site. » Les propos de l'architecte tunisien Jellal Abdelkhafi illustre l'intérêt de prendre en compte l'histoire des territoires dans leur transformation. « La Méditerranée est très convoitée. L'exemple de la Provence montre qu'on n'a pas su concilier architecture moderne et paysages traditionnels » dit la géographe Danielle Larcena, membre de Volubilis qui organisait vendredi à l'Hôtel de Brantes une rencontre d'une cinquantaine d'experts des deux rives de la Méditerranée. Mais faut-il d'abord avoir une lecture commune sur la notion de paysages. La culture occidentale de l'Unesco varie très sensiblement avec celles d'autres pensées, proche-orientales ou asiatiques. « Nous souhaitons accélérer le processus d'expertise de réseau qui tient compte des spécificités culturelles », expliquait Sébastien Georgis, architecte paysagiste avignonnais fondateur de Volubilis, rejoint dans sa réflexion par ses consœurs italiennes et espagnoles, Monica Beltrao et Monica Luengo.

Autre thème de cette journée : "comment seront les paysages de l'après-pétrole ?". Champs éoliens ou solaires les modifient sensiblement. L'avenir de notre cadre de vie méditerranéen se construit dès aujourd'hui.

« Il est nécessaire de penser et travailler en réseau. » Les experts des paysages méditerranéens souhaitent accélérer ce processus.